



ecole polytechnique de thiès

PROJET DE FIN D'ETUDES

TITRE: L'ENTRETIEN ROUTIER
AU SÉNÉGAL

GC.0454

Auteur PAPA SALLA MBOUP
Génie CIVIL
Date MAI 81

3. FIGURES.C

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Mr ALAIN AUDETTE, professeur de transport et de génie municipal, mon directeur de projet, dont la constante disponibilité, les conseils tout au long du projet m'ont grandement aidé à bien mener cette présente étude.

Mes remerciements vont à Mr ANDRE PARIS, qui dispense le cours de route (421), 1980; à Mr FERNAND MORIN Dr Ing, professeur de mécanique des sols à l'IPT; à Mrs LATIR N'DIAYE et MBAYE DIAGNE respectivement chef de l'entretien routier, et Ingénieur au Ministère de l'Équipement; à Mr CHERIF OUMAR DIAGNE pour son entière disponibilité; à tous les chefs d'arrondissement des différentes régions du Sénégal, et à tous ceux qui de près ou de loin m'ont morallement soutenu durant ce travail.

EP - école pont technique
de Dakar

SOMMAIRE

Ce présent projet a pour objet l'étude de l'entretien routier au Sénégal. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, nous allons décrire les types de routes (revêtues et non-revêtuves), les types de matériaux utilisés en construction routière au Sénégal et leur comportement sous l'effet combiné du trafic et des conditions climatiques. Ainsi l'étude proprement dite comportera un catalogue de dégradations souvent rencontrées et les méthodes adoptées pour remédier à leurs causes et enfin l'inventaire des ressources humaines et matérielles suivi de commentaires et suggestions découlant des différentes visites au niveau des services compétents.

TABLE DES MATIERES

Préliminaire:	Page
Page titre	i
remerciements	ii
Sommaire	iii
table des matières	iii
 Texte	
<u>chapitre I</u> introduction	1
1 Avant-propos	1
2 Nécessité de l'entretien routier	4
<u>chapitre II types de routes (généralités)</u>	6
1 classification administrative	7
2 routes revêtues	11
2.1 types de chaussées	11
2.1.1 la couche de forme	13
2.1.2 la sous. couche	13
2.1.3 la couche de fondation	14
2.1.4 la couche de base	15
2.1.5 La ou les couches de surface	17
2.1.5.1 couche d'imprégnation	17
2.1.5.2 couche d'accrochage	18
3 routes non revêtues	19
<u>chapitre III: Les matériaux</u>	20
1. Définitions La Latérite	22
2 Le Banco-coquillage	28
3 Le gravier-basaltique	29
<u>chapitre IV: les dégradations</u>	31
1 Definition	32
1.1 rôle des différentes couches	32
1.1.1 Effet de la dégradation sur la capacité	34
1.1.1.1 Influence de la largeur de la voie sur le débit de service	35
1.1.1.2 Influence de la vitesse praticable sur le niveau de service	37
2 Comportement des routes	
2.1 routes revêtues	38
2.1.1 Principaux types de dégradations	38

2.1.11 le trafic	39
2.1.12 les conditions climatiques	39
2. routes non revêtues (ou en terre)	
2.2.1 Principaux types de dégradations	
a) Action des véhicules	42
b) Action des agents atmosphériques	
2.2.1.1 En Saison Sèche	47
2.2.1.2 En Saison humide	48

chapitre V Catalogue de dégradations des chaussées

1 chaussées revêtues	49
1.1 Déformations	53
2 Fissures	54
1.3 Arrachements	57
1.4 Remontées	60
2 chaussées non revêtues	64
2.1 Nid de Poule	67
2.2 Tôle ondulée	67
2.3 Ornièrage	68
	69

chapitre VI Etude de l'amélioration des chaussées

6 - A Introduction	71
1 Chaussées revêtues	74
1.1 les dégradations localisées	74
1.2 les dégradations de surface	76
2 chaussées non revêtues	
2.1 Méthodes d'entretien	
2.1.1 le Nid de Poule	79
2.1.2 la tôle ondulée	79
2.1.2.1 Stabilisation mécanique	80
2.1.2.2 Stabilisation chimique	80
3 L'auscultation du réseau routier	84
3.1 La connaissance de la structure	84
3.2 La mesure de la défexion	85
3.2.1 Définition	86
3.2.2 Techniques utilisées pour mesurer la défexion	87
3.2.2.1 La poutre de Benkelman	87
3.2.2.2 Le deflectomètre - Lacroix	87
3.3 Cas d'application des mesures deflectométriques	88
4 L'ensablement	89

chapitre VII Application - Méthodologie

91

1 Inspection visuelle	92
1.1 route revêtue : N2	93
1.2 route non revêtue : D704	93
2 Proposition de travail	94
2.1 route revêtue : N2	94
2.2 route non revêtue : D704	94
Liste des Tableaux	
<u>Tableau M1</u> : Types d'équipes et Ressources Humaines	95
<u>Tableau M2</u> : Composition type des équipes d'entretien routier	96
<u>Tableau M3</u> : Catalogue des normes de qualité chaussée revêtue "	97
<u>Tableau M4</u> : " chaussée non revêtue "	98
<u>Tableau M5</u> : " des normes de qualité accotements"	99

chapitre VIII Inventaire du matériel

1 Quantités de matériels routiers suivant les régions et la répartition respective	102
---	-----

CONCLUSIONS

1 Commentaires	104
2 Propositions et suggestions	106

RÉFÉRENCES

a) Appendices

1. Annexe : A	1/A	
2 Appendices : B	0/B	
3 Figures : C		
Figures N° 1	ornierage	1/C
Figures N° 2	Flâche	2/C
Figures N° 3	Bourrelet longitudinal	3/C
Figures N° 4	Fissures	4/C
Figures N° 5	Fâengage	5/C
Figures N° 6	Nids de Poule	6/C
Figures N° 7	Desenrobage	7/C
Figures N° 8	Pélate	8/C
Figures N° 9	Ressuage décliant	9/C

b) Bibliographie D

1/D

ENVELOPPE COLLEE

1. Les routes, nationales, Régionales et
Départementales
Caractéristiques de construction.
2. Fiches d'inventaire routier et de
Propositions de travail

CHAPITRE I

INTRODUCTION

1.1 AVANT PROPOS

Dans les années 60 et au début des années 70, l'effort des gouvernements de beaucoup de pays en voie de développement était principalement axé sur la construction de routes neuves. Il devait contribuer à établir l'unité politique et administrative du pays qui souvent venait tout juste d'accéder à la souveraineté internationale. En outre, des liaisons importantes devraient être créées pour désenclaver les régions et soutenir leur développement économique, surtout dans le monde rural [liaisons entre les centres administratifs et les capitales régionales], et pour la création de nouvelles villes et centres touristiques.

Pour le Sénégal, cette politique a été particulièrement fructueuse puisque le linéaire total des routes du réseau classé est passé de 6.034 km à 13.899 km et le réseau revêtu de 907 km en 1960 à 2675 km

en 1976 et 3461 en 1980. (Voir page 10)

Au Sénégal, le réseau classé représente un investissement global dont le montant peut être estimé à un chiffre compris entre 180 et 220 milliards de francs C.F.A.

a) Croissance du trafic routier

Après étude du tableau (en annexe), on constate que durant les 8 dernières années, le taux moyen de croissance du parc automobile a été de 4.25% /an, l'évolution des tracteurs routiers ayant été plus rapide soit 7% /an.

Pour ce qui est du trafic routier, le taux moyen de croissance qui était de 6% /an pendant la période 1972-1975 est passé à 8% pendant les flux de trafic en 1979 sur les principaux axes routiers.

La proportion des camions et poids lourds étais :

15 à 25% sur les routes revêtues

30 à 35% sur les routes non revêtues.

[87]

1.2 NECESSITE DE L'ENTRETIEN ROUTIER

Pour faire face à de tels investissements, un souci de conservation se voit nécessaire à savoir : - la conservation du patrimoine routier.

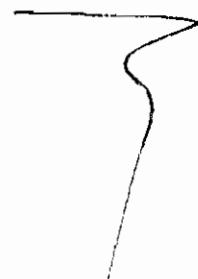
- la diminution du coût de fonctionnement des véhicules.

- la sécurité et le confort des usagers.

Nous emprunterons volontiers cette phrase du Ministre d'Etat chargé de l'Équipement ; je cite : L'effort futur en matière de routes portera de plus en plus sur l'entretien, le renforcement et l'exploitation du réseau existant. Cette priorité accordée à l'entretien routier s'est traduite par la création d'une direction de l'entretien routier et du matériel.

Ainsi, nous nous proposons d'étudier les différentes dégradations des chaussées (ravinements, monolithes), d'analyser leurs causes ; ce faisant, de voir les voies et moyens pour améliorer le niveau de

Service et la durée de vie. L'étude générale sera illustrée d'exemples (prises de vue, relevés visuels --), suivie d'une étude de cas (un tronçon du réseau). Finalement, nous passerons à l'analyse du matériel (ressources humaines et matérielles) et de proposer une possibilité de gestion pour une meilleure exploitation de la route. La conclusion va résumer les résultats obtenus et les propositions faites.



CHAPITRE IITYPES DE ROUTES

2. GENERALITES

2.1 classification administrative

Dans le réseau routier national sénégalais, il existe deux catégories de routes.

- les routes classées et
- les routes non classées. [13]

les routes classées sont souvent en béton bitumé ou en terre. tandis que toutes routes non classées sont presque toutes des routes non revêtues.

Une route est dite classée si elle a fait l'objet d'un acte administratif de classement pris dans les formes réglementaires, soit précédemment à sa construction soit postérieurement; c'est à dire : l'incorporation au domaine public routier, du sol des emprises de la route et de créer éventuellement des servitudes de voirie sur les terrains situés en bordure. [13]

Une route est dite non classée si elle n'a fait l'objet d'aucun acte de classement, c'est à dire si son utilisation, comme voie de communication résulte seulement d'un usage ou d'un état de fait. [13]

Les routes classées sont réparties en quatre classes

a) les routes nationales (N)

Les routes nationales sont des routes destinées à assurer les liaisons à grande distance entre plusieurs régions ou entre ces régions et les états ou pays limitrophes.

b) Les routes régionales (R)

Ce sont des routes qui relient entre eux les départements d'une région ou qui assurent des liaisons inter-régionales.

c) Les routes départementales (D)

Ce sont des routes qui assurent la desserte d'un département.

d) Les voies urbaines de grande circulation.

Ce sont des artères à grande circulation ou des voies assurant des liaisons rapides à l'intérieur d'une ville. [13]



CATEGORIE DE ROUTE	LONGUEUR EN KILOMETRES		
	TOTALE	BITUMEÉ	LATERITE OU IN TERRE
Nationales	3297	2270	1027
Regionales	1155	404	751
Départementales	5231	486	4945
Pistes repertorierées	3769	73	3696
Voirie diverse	246	220	18
TOTAL	13.899	3.461	10.438

au 31/12/80 : [117]
LINEAIRE DES ROUTES CLASSEES

2.2 ROUTES REVETUES

Généralement, on distingue deux types de routes revêtues et non revêtues (élatéritiques etc...). Les routes revêtues se présentent sous plusieurs aspects.

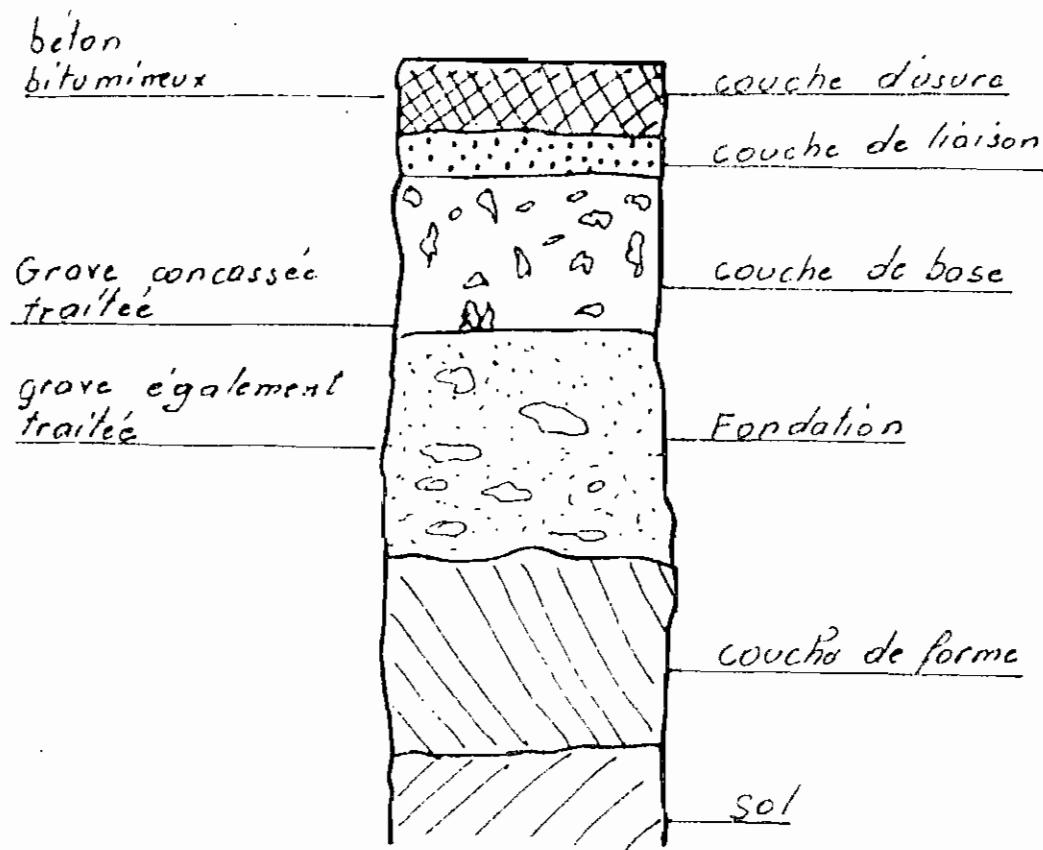
2.2.1 types de chaussées [3]

Les chaussées revêtues sont soit du type chaussée rigide, soit du type chaussée souple et les chaussées semi-rigides (ou rigidifiées).

Seules les chaussées souples existent au Sénégal. Cependant nous allons présenter une coupe de chaussée semi-rigide. (Voir schéma).

Les chaussées souples sont, suivant les cas, constituées de deux ou plusieurs couches. Elles peuvent comprendre :

- 1)- La couche de forme
- 2)- La sous-couche (éventuellement)
- 3)- La couche de fondation ("")
- 4)- La couche de base
- 5)- La ou les couches de surface. [3]



COUPE type d'une
chaussée à base
rigidifiée ou traitée .

(extrait de la revue générale des
routes et des aérodromes. [6])

1) La couche de forme

La couche de forme, qui est rattachée aux terrassements, dont elle constitue la partie supérieure, n'est mise en place dans les zones marécageuses ou sablonneuses pour faciliter le compactage de la couche de fondation; car le sol étant très compressible. L'exemple suivant nous est donné: A l'entrée de Ziguinchor, avant le pont "ÉMILE BADIANE", sur la Nationale, sur une distance de 600m.

2) La sous-couche

C'est un écran entre les matériaux mis en œuvre dans les terrassements et ceux employés en couche de fondation ou de base lorsque cette première n'existe pas. Selon le rôle qu'elle est appelée à jouer, elle est dite sous-couche anti-contaminante ou sous-couche drainante et anti-capillaire.

2-1) Sous couche drainante et anti-capillaire

Elle assure le drainage efficace des couches supérieures de chaussée et arrête l'eau des remontées capillaires au niveau du sol de plate forme des terrassements.

Elle est généralement constituée de sable gravier et gravier, c'est ainsi que les latérites ayant un CBR compris entre 40 et 65 sont souvent utilisées.

La dimension moyenne du gravier est de l'ordre de 30 mm et l'indice de plasticité doit être compris entre 15 et 28.

2-2) sous-couche anti-contaminante

Elle empêche la pénétration des matériaux fins de la plateforme fin à travers les vides d'une couche de fondation à structure ouverte.

les deux couches, que nous venons de décrire peuvent être remplacées par des additifs de structure tels que textiles tissés ou non tissés. (BCEOM - CEBTP)

C'est le cas en Casamance ; nous reviendrons en détail sur l'utilisation de ces matériaux.

3) la couche de fondation

Elle est généralement absente sur les chaussées en routes africaines. Elle repose directement sur une sous-couche ou sur le sol de plate-forme.

Les sols rencontrés en Afrique particulièrement au Sénégal ont généralement des portances CBR qui permettent de se passer d'une couche de fondation. On rencontre les routes avec couche de fondation aux endroits morceaux ou constitués de sols moins bons. La couche de fondation assure une diffusion des contraintes afin de les amener à un taux compatible avec la portance du sol de forme. En général, seules les plateformes ayant un CBR inférieur à 30 reçoivent une couche de fondation. La couche de fondation ne subit que des contraintes verticales de compression.

a) La couche de base

Elle repose directement sur la couche de fondation. La couche de base est soumise à des contraintes verticales de compression plus élevées que dans la couche de fondation, ainsi qu'aux efforts de cisaillement, d'autant plus importants que la couche de surface est mince.

Compte tenu de la disponibilité de certains matériaux, on distingue trois (3) types de couche de

base. [5]

- couche de base en tout venant concassé;
- couche de base en gravels naturels;
- ... couche de base au banco. coquillage.

4-a) Couche de base en tout venant concassé

les chaussées à couche de base en tout venant concassé sont caractérisées par une granulométrie ferrée et une absence presque totale de fines. le matériau utilisé provient du concassage de roche claire (ex: calcaire consolidé). La dimension moyenne des granulats est de l'ordre 40 mm.

4-b) Couche de base en gravels naturels.

Les chaussées en gravels naturels sont caractérisées par une couche de base à granulométrie plus étalée avec un pourcentage de fines plus élevé. On a donc une granulométrie plus continue, un coefficient d'uniformité plus grand, en somme une meilleure cohésion, un meilleur compactage. La couche de base est de préférence faite avec un sol de bonne tenue: (Laterite).

4-c) Couche de base au banco. coquillage

(voir chapitre les matériaux).

5) la couche de surface

C'est la couche qui reçoit directement le trafic et repose sur la couche de base. Elle est soumise à des contraintes verticales (poids des véhicules) et à des efforts horizontaux (freinage, action des roues tournant). Ainsi, cette couche doit résister au piégeonnement et à l'usure ; les éléments constitutifs doivent être bien liés afin de constituer un ensemble homogène, stable et monolithique.

On distingue deux types de revêtement :

- Les enduits superficiels (monocouche, bicouche multicouche),
- Les enrobés (enrobés denses, enrobés ouverts béton et mortier élimineux).

Mais, avant de mettre en œuvre cette couche de revêtement, on disposera au-dessus de la couche de base une couche d'imprégnation ou une couche d'accrochage selon le cas.

5.1) Couche d'imprégnation

C'est une couche uniquement constituée de bâton, généralement de calcaire ou bitume fluidifié à

réchage rapide. En effet le liant utilisé doit être un peu fluide afin de pouvoir rentrer dans les vides de la couche de base et les boucher par la suite. La pénétration dans cette couche ne doit guère dépasser 2cm et son épaisseur est d'au moins 10mm. Le liant ne doit pas couler en surface. Une couche d'imprégnation est toujours répondue sur une couche de base et doit recevoir une couche d'enduit superficiel.

5.2) Couche d'accrochage

C'est une pellicule de liant hydrocarboné que l'on répand sur une couche de chaussée (couche de base ou revêtement déjà existant) pour assurer une bonne adhérence entre cette couche et celle sous-jacente. L'épaisseur de la pellicule varie entre 2 et 3 centimètres. Une couche d'accrochage doit toujours être employée lorsque la couche supérieure qu'elle reçoit est en enrobés. On utilise généralement du bitume fluidifié à réchage rapide ou moyen ou alors des émulsions à rupture rapide.

2.3 ROUTES NON REVETUES

les routes non revêtues, communément appelées routes latéritiques peuvent être constituées par une ou plusieurs couches de matériaux. Ainsi, on trouve :

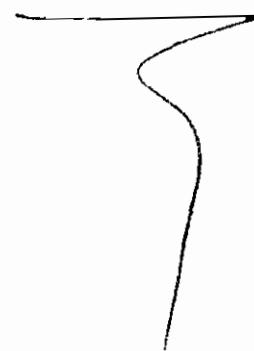
- La couche de forme
- La sous-couche
- La couche de fondation
- La couche de base

Ces différentes couches, à l'exception de la couche de base, jouent respectivement le même rôle que dans les chaussées revêtues. Par contre la couche de base supporte ici directement le trafic et n'est pas protégée contre les intempéries ; Ses propriétés sont donc différentes de celles d'une couche de base classique. Le corps de chaussée est généralement constitué par une seule couche parfois améliorée soit au ciment (3%) au Sénégal], au bitume ou avec de la chaux.

La couche de base peut être, suivant la région en latéritiques, en banco-coquillage et en gravier.

CHAP III

LES MATERIAUX



MATERIAUX ROUTIERS

3.1) LA LATERITE

3.2) LE BANCO-COQUILLAGE

3.3) LE GRAVIER-BASALTIQUE

3.4) LE CALCAIRE



3.1.) La Latérite , [3], [12]

Avant de décrire le comportement des routes, il est essentiel de faire un rappel sur les latérites compte tenu de l'importance des matériaux de base dans la construction routière et de l'abondance des matériaux latéritiques dans les pays tropicaux. Alors il est nécessaire de définir ce type de matériau et de spécifier sa répartition au Sénégal.

Définition : La latérite est formée par lessivage de roches dans les conditions particulières et rigoureuses qui règnent sous les tropiques : Abondance des précipitations, Température ambiante élevée ($\approx 25^{\circ}\text{C}$), Eaux très pures et d'autant plus agressives, Présence fréquente d'acides humiques provenant des fermentations végétales. Le lessivage conduit à un appauvrissement en silice et bases de solubles et à un enrichissement relatif en oxydes et hydrates plus ou moins insolubles, en particulier d'alumine et de fer.

La formation des latérites dépend avant tout du climat, elles peuvent se former sur n'importe quelle roche mère.

L'intensité du processus de "latérisation" est mesurée en tenant compte de son rapport en SiO_2 (qui reste dans le sol résiduel) aux oxydes de fer et d'alumine (Fe_2O_3 , et Al_2O_3) accumulés. Ce type de sol est classé suivant le rapport (Silice / oxydes de fer) ou rapport des sesquioxides, soit $R = \frac{\text{Silice}}{\text{Sesquioxides de fer et d'aluminium}}$

$$R = \frac{\text{SiO}_2}{\text{Fe}_2\text{O}_3 + \text{Al}_2\text{O}_3}$$

$R < 1.33$: une vraie latérite

$1.33 < R < 2$: les roches latéritiques

$R >$: Sol non-latéritique

En général, à mesure que les précipitations s'accroissent, la quantité de Kaolinite, le

rapport Silice / Alumine ($\text{SiO}_2 / \text{Al}_2\text{O}_3$), le rapport Silice / sesquioxides ($\text{SiO}_2 / \text{Al}_2\text{O}_3 + \text{Fe}_2\text{O}_3$) diminuent. La température moyenne de formation des latérites et des sols latéritiques est de l'ordre de 25°C .

N. B: La latérite dureit au contact de l'air.

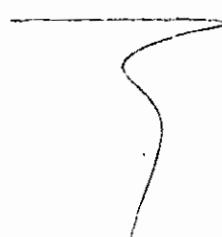
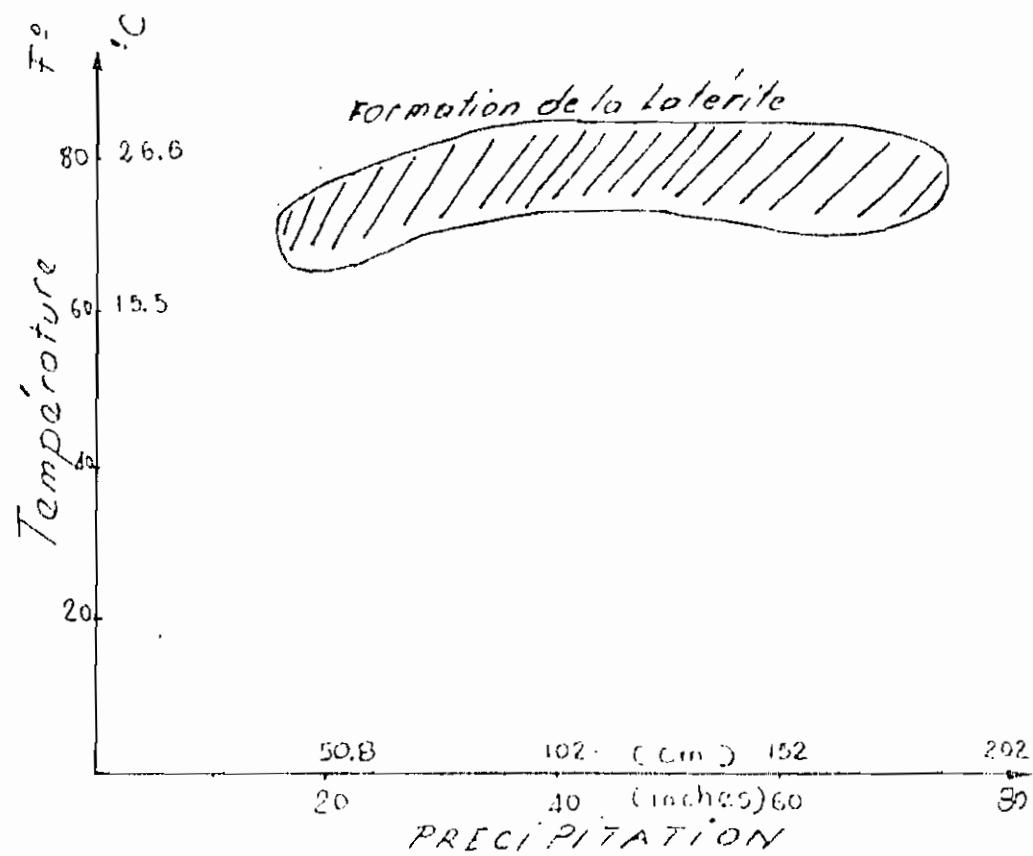


FIGURE N°

conditions de température et de
précipitation favorables à la for-
mation des Latérites

(notes de cours de mécanique des
sols. E.P.T) [12]

types de latérites

Dépendant de la pluviosité, et du climat, nous pouvons dire qu'il existe pratiquement

- a) - des Sols ferrugineux
- b) - des Sols ferralitiques et
- c) - les ferrisols (vers l'équateur)

a) Les Sols ferrugineux

caractéristiques: Lessivage des oxydes de fer ou dépôts en tâches ou concrétions.

Abondance des minéraux argileux altérables.

Rapport Silt / Argile > 0.15

Minéraux argileux prédominants : type Kaolinite.

Rapport $\text{SiO}_2 / \text{Al}_2\text{O}_3$ voisin de 2

Rapport $\text{SiO}_2 / \text{Al}_2\text{O}_3 + \text{Fe}_2\text{O}_3 < 2$

Precipitations faibles (moins de 1830 mm/an) ayant une saison sèche.

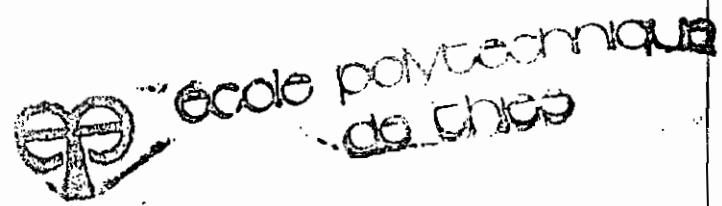
Propriétés Physiques: teneur en minéraux argileux et les limites d'Atterberg faibles ; Cependant la densité de Compaction et la valeur du C. B. R sont élevées.

b) Sols ferrallitiques

Caractéristiques: Beaucoup d'oxyde de fer et d'alumine (hydrates)

Rapport Silt/argile : Moins de 0.25
Se trouvant dans les régions humides de plus de 1500 mm de précipitations annuelles et une végétation dense.

Ces sols se forment généralement sur des couches assez profondes.



Au Sénégal on rencontre la latérite sous les peuplements de quinquellibas et d'arbres à épines plus abondants dans la région de THIES.

Son abundance a fait d'elle le matériau le plus utilisé en Afrique et plus particulièrement au Sénégal.

Notons que presque le quart de la superficie du pays est recouvert de sols ferrugineux.

En plus de la latérite, certains matériaux méritent d'être cités parce qu'ils présentant des caractéristiques géotechniques intéressantes.

3.2) le banco-coquillage [5]

C'est un matériau que l'on trouve aux abords du littoral à l'état naturel. Comme son nom l'indique ces coquillages sont remplis de sable et lorsque arrosés et compactés forme un banco; le sable jouant un rôle de liant (ciment). C'est un matériau peu sensible à l'eau et donc de mise en œuvre très facile. Comme matériau de couche de base, le banco a été expérimenté au Sénégal notamment dans la région du fleuve et dans le département de Fatick. On les utilise le plus souvent sur les routes côtières.

où le matériau est abondant ou dans les zones de formation de mangrove comme au Sénégal. Ce genre de matériau présente une bonne porosité C.B.R mais un "uni" de surface très anguleux. Ainsi, les routes revêtues à l'aide de coquillage ont généralement une durée de vie un peu plus longue que celles faites en latérite. On les rencontre au Sénégal dans les régions de la Casamance et du fleuve. Son utilisation est presque limitée à la couche d'usure.

3.3) le Grovier basaltique [5]

Matériau de concassage d'une roche volcanique le basalte, il n'est pas très abondant en Afrique et obéit donc à la loi de l'offre et de la demande. Le coût de concassage étant très élevé, son utilisation est dès lors limitée uniquement à la couche de roulement (revêtement). Cependant il est l'un des matériaux les plus abondants au Sénégal s'adaptant correctement au béton bitumineux. On trouve généralement le ba-

solté en gîte peu profond dans la presqu'île du Cap Vert et au Sud de la région de Thies. Le basalte aurait comme origine le volcanisme du quaternaire et du tertiaire. Il est l'un si non le meilleur matériau utilisé au Sénégal pour le revêtement des routes urbaines. Les chaussées revêtues avec, présentent un "uni" de surface assez correct.

Nous visiterons les carrières de Fann dans la presqu'île du Cap Vert et celles de Diack dans la région de Thies et de Popenguine.

3.4) Le calcaire

Le calcaire communément appelé au Sénégal pierre de Borgny est sans doute le matériau le moins utilisé dans l'industrie routière. Toutefois, nous visiterons son emploi sur le tronçon Ecole William Ponty, sur la route de l'ex. Base Aérienne de Thies. Il se présente en gîte abondant au Sénégal dans la région de Borgny sous une végétation aride à sol noir parsemé de Baobabs.

CHAP IV

LES DEGRADATIONS

4.1 Définition

Aucune route n'est éternelle par construction, sa dégradation commence dès sa mise en service sous les actions conjuguées du trafic et des actions climatiques.

Lorsque les fonctions prévues ne sont pas remplies ou ne peuvent plus l'être, les dégradations "visibles" se manifestent tôt ou tard sur la couche de revêtement, entraînant une sensation d'inconfort pour l'usager et la nécessité d'un problème d'entretien.

4.1.1 Rôle des différentes couches [15]

Amorce du processus de dégradation

Chaque couche de chaussée joue un rôle important dans la répartition des charges exercées principalement par le trafic lourd.

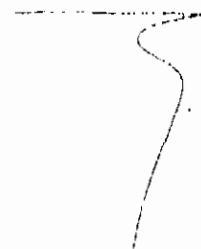
Les couches supérieures doivent résister au cisaillement et absorber les efforts horizontaux.

La couche de base doit répartir et diffuser les efforts verticaux. Dans le cas de chaussees simples (béton bitumineux) pour lesquelles l'épaisseur des couches traitées est faible (enduit superficiel), les matériaux non liés (sol de fondation, couches de

chausées) fairent pour l'action répétée des charges.

Nous pouvons à cet effet voir le diagramme des efforts

Ainsi, ne peut-on pas parler des effets des dégradations sur la capacité et le niveau de service d'une route. (Voir Exemple)



EXEMPLE

Effet de la dégradation sur la capacité

Définition de la capacité

La capacité est définie comme étant le nombre de véhicules pouvant passer à un certain endroit pendant une certaine période de temps dans des conditions géométriques de la route données et donne les conditions du trafic.

La capacité varie donc avec les données géométriques de la route et avec les conditions du trafic. [13], [16]

Une route est conçue pour un certain débit de service. Si le nombre de véhicules augmente, le niveau de service diminue : ralentissement de la circulation, embouteillages, etc . . .

Le débit de service est donné par l'équation

$$DS = 2000N(\phi/c)(T)(W)$$

Les tableaux indiqués sont dans l'appendice B

et la capacité

$$C = 2000N(T)(W)$$

②

① et ② \Rightarrow

$$C = DS / (d/c)$$

DS: débit de service pour un niveau de service choisi.

N: nombre de voies dans une direction.

d/c: rapport du débit de service à la capacité.

T: facteur dû au pourcentage de camions ou d'autobus dans le trafic, sur débit.

W: facteur dû à la largeur des voies et au dégagement latéral.

C: la capacité. [16]

1.1.1.1) Influence de la largeur de la voie sur le débit de service.

Soit une route à 2 voies de niveau de service C, située dans une pente de 3% d'une longueur de 1.5 km, la vitesse moyenne est de 100 km/h, la vitesse praticable 80 km/h a une possibilité au dépassement de 60%.

Le dégagement latéral 2m, la largeur des voies 3.50m, Pourcentage de camions 7%

En calculant le débit de service initial

$$(d/c) = 0.58 \quad (\text{Tableau G310})$$

$E_T = 20$ (\text{Tableau G31C}) qui donne le facteur de correction $T = 0.42$ (\text{Tableau G31d}). Le dégagement latéral 2m, en supposant qu'il y a obstruction sur un côté seulement donne un facteur de correction de 0.93.

$$DS = 2000 \times 1 \times 0.58 \times 0.42 \times 0.93$$

$$= \underline{\underline{454 \text{ véhicules / heure}}}$$

$$\underline{\underline{C = 782 \text{ v/h / heure}}}$$

Maintenant à cause d'une végétation abondante voire très dense (connue où la pluviosité est forte), l'herbe a envahi les accotements. par exemple ces dunes route en Casamance ou au Sénégal oriental. Donc à cause d'un manque de visibilité, d'une impossibilité de stationnement, on assiste à un ralentissement général de la circulation (réduction de la vitesse praticable).

Finalement, la vitesse moyenne tombe à 70km/h

et il convient de dire que tous les autres paramètres seront affectés : la possibilité au dépassement à 60%, Et à 18 et W à 0.78 le débit de service et la capacité deviennent respectivement

$$DS = 2000 \cdot 1.027 \cdot 0.46 \cdot 0.18$$

$$= 194 \text{ v/h/heure}$$

$$\underline{C = 718 \text{ v/h/heure}}$$

1.1.1.2) Influence de la vitesse praticable sur le niveau de service.

Sur la route initialement prévue, après plusieurs années d'exploitation, d'importants dégâts et de sources multiples se manifestent, à savoir des flâches, orniérages, toiles d'araignée, nids de poule etc - . Le conducteur, dans le souci d'un confort meilleur et donc bonne tenue de route, réduit alors sa vitesse.

Exemple : La vitesse praticable devient $\approx 55 \text{ km/h}$, une vitesse en dessous du seuil minimal exigé. Alors il s'ensuit une baisse du niveau de service.



4.2 Comportement des routes

4.2.1 routes revêtues

4.2.1.1 les Principaux types de dégradations.

Les dégradations constatées par un examen visuel peuvent être répertoriées en quatre (4) familles. [15]

- Déformations
- / - Fissures
- \ - Arrachements
- Ressauts

Leurs causes sont multiples, elles peuvent être d'ordre quantitatif (Trafic), qualitatif (type de matériau constituant le corps de chaussée) par exemple ou aléatoire (pluribité).

Ces facteurs sont simultanément cause à effet, c'est à dire que la ou les dégradations apporées deviennent la cause de nouvelles dégradations, ceci se développant en cascades.

NB: les quatres familles de dégradations seront exposées au chapitre V (catalogue).

chaque facteur a une action prépondérante mais temporelle et aléatoire et il convient d'être très prudent quant à la valeur de cette influence.

On peut énumérer les principales causes de dégradations comme suit.

2.1.1 le trafic [15]

Sous l'effet du trafic et du temps, la couche de roulement que ce soit un conduit superficiel ou un tapis d'enrobés, s'use : Les agrégats se polissent, la compacité augmente, la surface se ferme, le liant ressue, et la rugosité diminue.

2.1.2 les conditions climatiques, l'environnement et leurs conséquences. [15]

Le paramètre le plus important sur le corps de chaussée est la présence de l'eau. L'eau pénètre dans le corps de chaussée soit

- par percolation

- par infiltration sur les cotés : l'eau vient des accotements en se déplaçant horizontalement.

- Par remontées capillaires : l'eau provient de la nappe phréatique.

Car nous savons que la teneur en eau d'un sous-sol, si elle est trop élevée peut provoquer des désordres importants, car elle vient modifier la portance du sol de façon non négligeable ou d'aggraver l'attrition de certains matériaux (exemple les argiles contenues dans les matériaux latéritiques).

- Le dimensionnement

- La qualité des matériaux et leur mise en œuvre.

- 1) granularité incorrecte
- 2) pourcentage élevé d'éléments roules
- 3) dureté des granulats insuffisante
- 4) granulats sales (matières végétales)
- 5) Polissage rapide des granulats de fabrication défectiveuse (précisément pour les enrobés)
- 6) Pourcentage de liant ou de fines incorrect
- 7) malaxage insuffisant.

- De la mise en œuvre

- 1) compactage insuffisant
- 2) surcompactage
- 3) température de mise en œuvre insuffisante.
- 4) Ségrégation à la mise en œuvre.

4.2.2 routes non revêtues ou en terre

Comme nous l'avons déjà dit dans "l'amorce du processus de dégradation", sous l'effet de la circulation, les couches inférieures, de la chaussée, sont les plus affectées.

Les routes ou pistes destinées à desservir les coopératives, des cultivateurs (pistes de production) sont en latérite ou en terre, alors que le trafic qui s'y déroule dans ces zones, est composé d'un pourcentage élevé de trafic lourd (30 à 40%) lors des campagnes arachidières. (période de 6 à 7 mois durant la saison sèche d'octobre à avril). Donc, ces routes en plus du manque de revêtement, subissent un trafic lourd très intense pendant 6 à 7 mois. Ce qui entraîne des problèmes sérieux dans les sous-couches.

4.2.2.1 les Principaux types dégradations

les dégradations, constatées sur les routes en terre, sont dues à l'action séparée ou combinée [3],[5]

- a - des véhicules

- b - des agents atmosphériques dont l'eau

4.2.2.1a) ACTION DES VÉHICULES [Fig 2.2.1.a]

Tout véhicule se déplaçant sur une route en terre exerce sur cette dernière de nombreux efforts dont les principaux sont :

a-1) effort vertical : du au poids des véhicules et plus particulièrement à la marchandise et qui a pour effet

- d'abîmer et d'écraser les matériaux en surface.

- de déformer la chaussée si le terrain sous-jacent a une mauvaise fortune (les routes en casamance) et si l'épaisseur de la chaussée est insuffisante.

a-2) effort tangentiel

Lorsqu'un véhicule roule sur une chaussée, ses roues y prennent appui pour avancer et lui font subir un effort tangentiel.

- d'arrachage (pour des roues motrices)

- d'érosion (dans le cas contraire)

L'effort tangentiel augmente avec l'angle du profil en long et atteint le maximum lorsque les

accélérations et les freinages sont brusques.

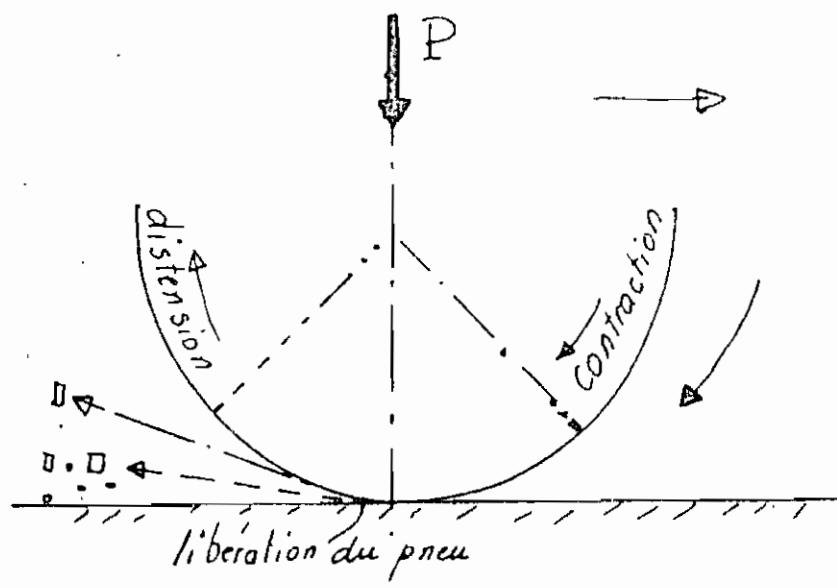
- a. 3) effort transversal

Lorsqu'un véhicule entre dans une courbe, il est soumis à l'action de la force centrifuge qui tend à le faire glisser latéralement vers l'extérieur de la courbe provoquant des arrachements transversaux.

- a. 4) Déformations dans les virages

Les virages, à court rayon de courbure, constituent des zones soumises à des efforts tangentiels particulièrement importants. Il arrive très fréquemment que les matériaux placés vers l'extérieur y constituent un bourrelet qui peut s'installer sur la largeur, en interdisant l'utilisation et augmente la pente du devers.





Glissement
efforts d'arrachement

(Figure 2.2.1a) [6]

4.2.2.1 b) ACTION DES AGENTS ATMOSPHERIQUES

Dont l'eau.

Tout sol non imbibé a en général une bonne portance et sa plasticité même élevée n'est pas une gêne pour la circulation. Par contre, certains matériaux très plastiques, tels l'argile, portés à imbibition deviennent glissants au contact de l'eau donc dangereux pour la circulation, se déforment et quelques fois s'affaissent et s'effondrent par manque de portance. [4]

Il y a lieu de remarquer deux phénomènes

b. 1) les eaux qui stagnent

b. 2) et les eaux qui puissent

b. 1) Les eaux qui stagnent pénètrent dans la masse des remblais soit par la partie supérieure (eaux de pluies) soit par la partie inférieure (remontées capillaires), modifient les caractéristiques mécaniques des sols, altèrent leur résistance, provoquent des désordres internes tels que fissements, glissements et voire même effondrement de remblais considérés comme stables.

6. 2) les Eaux qui ruissellent sont génér.
ralement animées de grande vitesse et érodent la
surface de la chaussée. Les ravinements causés par
les eaux, sont d'autant plus importants que la
vitesse de l'eau est grande et que les terrains man-
quent de cohésion.

N.B: Une inspection systématique d'un occulta-
ment a été fait à cet effet.

(La route qui passe devant le camp Michel
legrand et qui intercepte cette allant de L'école
Polytechnique de thiers à la Nationale 2.)

(Voir annexe A)

4.2.2.1) En Saison sèche

les routes sont soumises uniquement à l'action des véhicules. Les efforts (verticaux, tangentiels et transversaux) transmis à la chaussée ne produisent que des dégradations superficielles. Les matériaux fins se trouvent dans un tourbillon de poussière soulevé par les véhicules en mouvement. Les plus gros restent sur la plate-forme où ils forment la tôle ondulée. La tôle ondulée se manifeste avec une particulière intensité aux abords des arrêts, aux carrefours et façon générale dans toutes les zones soumises à des efforts tangentiels fréquents et à des arrachements.

La tôle ondulée se forme chaque fois qu'un défaut de surface permet des arrachements de matériaux. Toujours en saison sèche, sous l'action de la circulation qui emprunte toujours les mêmes voies en raison soit, de l'insuffisance de la largeur de la chaussée, soit de son bombement exagéré, les roues des véhicules entament les terrains à prédominance granulométrique en forte déblai le long de ces ornières. Alors une coupe transversale de la chaussée dégradée laisse apparaître

tre un profil W. [3], [4]

4.2.2.1.2 En Saison humide

les routes sont soumises, à l'action des véhicules et laquelle ajoute celle des eaux qui favorise et accélère les dégradations. Ces dernières sont d'autant plus importantes que les terrains sont à prédominance argileuse, c'est à dire contiennent une forte teneur en argile (ex : matériaux latéritiques). Par contre les terrains maigres à prédominance sablonneuse se comportent très bien pendant la saison des pluies. Les dégradations dues à cette action combinée se manifestent en surface et en profondeur.

- En Surface, l'eau détrempé les matériaux argileux les rend pavonneux et glissants. La présence de mûrs de route provoque des accumulations d'eau très dangereuses pour la fonction.

- En Profondeur : Comme nous l'avons dit précédemment, les eaux qui pénètrent dans la masse des remblais altèrent leur résistance mécanique.

CHAPITRE V

CATALOGUE DE

DEGRADATIONS

DES

CHAUSSEES

5 - CATALOGUE

5.1 chaussées revêtues

5.1.1 DEFORMATIONS

- orniérage

- flâche

- boursouflé longitudinal
- bulle longitudinale

5.1.2 FISSURES

- fissures longitudinales

- fissures transversales

- faiençage

5.1.3 ARRACHEMENTS

- nids de poule

- désenrobage

- pelade

5.1.4 REMONTEES

- remontées de laitance

- remontées d'eau

- ressouge

5.2 chaussées non revêtues

- nids de poule

- tole ondulée

- orniérage .



5.

CATALOGUE

Pourquoi un catalogue de dégradations des chaussées est utile ?

Il est utile car c'est à l'aide de ce catalogue que l'on effectue l'inspection visuelle: classification des différents stades de dégradations et leur nature après inventaire, pour dégager la méthodologie adéquate (les différentes tâches) et l'estimation budgétaire qui s'impose.

Son objectif est de fournir une méthode unique et uniforme d'identification et de quantification des dégradations. Cela est nécessaire pour des raisons suivantes :

- avoir une estimation homogène de l'état d'un réseau routier à l'échelon régional et national.
- pourra comparer l'état réel des différents tronçons.
- être en mesure de stocker les données relatives à l'état des routes.

5.1 CHAUSSEES REVETUES

Comme nous l'avons dit au paragraphe 4.2.1, les dégradations des chaussées revêtues peuvent être regroupées en quatre grandes familles.

Ainsi pour chaque dégradation, la définition, les différentes causes possibles et leur évolution seront les trois (3) étapes du diagnostic.

5.1.1 DEFORMATIONS

ORNIERAGE

a) définition

C'est une dépression dans les tranches accompagnée ou pas de boursouflés. Il intéresse la couche de routement ou l'ensemble du corps de chaussée et peut s'étendre sur assez grandes longueurs. (Fig N°1)

b) causes possibles

- Défaill. de résistance d'une couche inférieure de la chaussée ou de la fondation.
- Déformation plastique des enrobés (flUAGE)
- Sous-dimensionnement des couches inférieures.
- Tossement de la chaussée sous l'effet du trafic.

c) évolution

les ornières sont parfois accompagnées de fissures qui sont d'autant plus ouvertes que le défaut est plus profond.

Apparition probable d'autres dégradations de structures.

FLÂCHE

a) definition

déformation localisée en creux de la surface de la chaussée. (Fig N°2)

b) causes possibles

cette défaillance peut provenir :

- d'un défaut de compactage (portance du sol)
- d'une rupture de canalisation
- dégradations des couches inférieures en un point sensible (Présence de matériaux sans cohäsion...)
- conditions de drainage et d'assainissement.

c) évolution

la flâche aboutit à un faiençage évoluant vers le nid de poule par départ de matériaux.

BOURRELET LONGITUDINAL

a) definition

C'est un déplacement du revêtement de la chaussée, créant un renflement allongé dans la direction du trafic. (Fig N°3)

b) causes possibles

La fatigue de la chaussée (flUAGE)

Arrêt et démarrage des véhicules aux carrefours
(zones de démarrage brutalement)

Mauvaise liaison entre le revêtement bitumineux et la couche sous-jacente.

Défaut de compactage à la construction.

c) évolution

L'évolution du bourrelet est en rapport avec celle de l'ornièreage.

5.1.2 FISSURES

FISSURES LONGITUDINALES

a) definition

Ce sont des fissures fines, parallèles à l'axe de la route et apparaissant le plus souvent en rive.

(Fig N°4)

b) causes possibles

conditions de trafic particulières

Asseclement

insuffisance de la portance du sol support

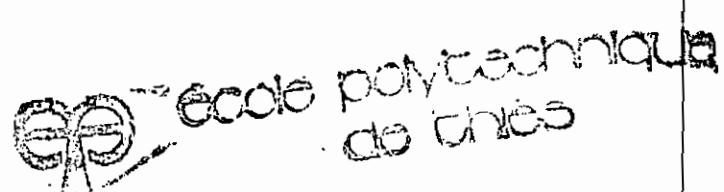
movement différentiel dans le cas d'élongissement

de chaussée

fatigue de la chaussée.

c) Evolution

Elles évoluent vers un faiençage (par dédoublement et époufrement) ou vers une fissuration en dolot (cas particulier des ossises traitées aux liants hydrauliques)



FAÎNÇAGE

a) definition

C'est un ensemble de fissures entrelacées ou maillées formant une série de petits polygones. (Fig N° 5)

b) causes possibles

- Rupture de la couche superficielle due aux sollicitations de la circulation, à la fatigue et au vieillissement dans le cas d'une trop faible épaisseur.
- . Durcissement et retrait de l'enrobé.
- Non accrochage de la couche de revêtement sur la couche de base.

c) évolution

Ce réseau, parfois très serré, arrive rapidement à compromettre l'imperméabilité de la couche de surface. Cet état marque aussi bien le dernier stade avant les désordres graves, et un vieillissement avancé.

FISSURES TRANSVERSALES

a) definition

Fissures de ligne de rupture transversale et intéressant tout ou partie de la largeur de la chaussée.

b) causes possibles

Mouvement des couches inférieures

Défaut de colmatage de joint ou fissures sous-jacentes.

c) évolution

Apparaissant, soit directement en pleine largeur, soit dans certains cas, d'abord au droit du passage des roues sur la voie tente pour s'étendre à la totalité du profil en travers.

Avec le temps, le nombre de fissures peut notablement augmenter.

Ces fissures, d'abord fines, peuvent se ramifier pour aboutir parfois à un faiengage.

5.1.3. ARRACHEMENTS

NID DE POULE

a) definition

Tous de forme irrégulière et de taille variée à la surface de la chaussée; ils sont dus à des départs de matériaux. Les nids de poule sont des cavités à bords francs - plus ou moins profondes caractérisées par la destruction complète de la couche de revêtement et l'éjection de quantités importantes de matériaux du corps de chaussée. (Fig N° 6)

b) causes possibles

- inclusion école (poche d'argile) entraînent un défaut de portance.

- . Défaut localisé de la couche de surface ou de base (mauvaise qualité à la fabrication ou à la mise en œuvre des matériaux).

- . Age élevé du revêtement.

- . Evolution d'un autre défaut se traduisant par une désintégration, avec arrachements

de matériaux provoqué par la circulation sur les points faibles du revêtement.

c) évolution

Ils se propagent parfois en chapelets, entraînant alors rapidement la ruine complète de la route.

En résumé le nid de poule marque le stade final d'un faïengage ou d'une flâche.



DESENROBAGE

a) definition

Décollement de la pellicule de liant enveloppant le matériau enrobé. (Fig N° 7)

b) causes possibles

- Sur un revêtement récent, il peut provenir d'un dosage faible en liant ou d'un défaut d'adhérence (exemple : la voie au sein du Campus).

- Sur une chaussée ancienne, le désenrobage est une manifestation normale d'usure, et en particulier de vieillissement du liant (exemple : route E. PT - ancienne base militaire).

- Mise en œuvre dans des conditions météorologiques défavorables.

- Stagnation d'eau sur la chaussée.

- utilisation d'agrégats hydrophiles.

c) Evolution

Le désenrobage peut favoriser le départ de gravillons non tenus.

PELADE

a) definition

C'est un arrachement par plaques de l'enrobage de la couche de roulement. (Fig N°8)

b) causes possibles

Défaut d'adhérence à la couche inférieure (faute de fabrication ou de mise en œuvre)

c) évolution

Le nombre et l'étendue des zones pelées augmentent avec le temps.

5.1.4 REMONTÉES

RESSUAGE

a) definition

Remontée localisée du liant à la surface de la chaussée (enduit) ou du mortier liant + fines (enrobés) recouvrant en totalité ou partiellement les granulats et donnant un aspect noir brillant. (Fig N°9)

b) causes possibles

- Surdosage en liant de la couche de revêtement.
- Remontée de liant présent en dessous de la couche d'usure (ancien enduit par exemple)
- Surcompactage
- Section soumise à un fort ensoleillement (exposition rompe) exemple : le tronçon Sébikotane - Bargny et le tronçon Koussonor - Tambacounda.

c) évolution

Il peut se former des plaques glissantes très dangereuses pour la circulation ; apparition dans les traces de routes , par fortes chaleurs .

- Sur les enrobés, le phénomène est souvent accompagné de déformations par fluage.

REMONTEE DE LAITANCE

a) definition

Boue, de couleur verdâtre ou blanche, apparaissant en surfacage au niveau de défauts de la couche de roulement (fissures, faiengage, flâche etc--).

b) causes possibles

- la laitance de la couche en grave laitière remonte à travers la couche de roulement (fissures en zones mal compactées.)

c) évolution

- Formation de nids de poule

REMONTÉE D'EAU

a) definition

Apparition de zones humides à la surface due à la remontée d'eau par capillarité à travers des points faibles.

b) causes possibles

- Remontée d'eau entre les couches de chaussée.
- Sortie aux points de trop faible compacité ou aux fissures

c) évolution

- Destruction progressive de la chaussée sous l'action de l'eau.
- Désenrobage de l'enrobé.

5.2 chaussées non revêtues (Routes en latérite)

2.1 NID DE POULE

a) definition

(voir chaussées revêtues page 60)

b) causes possibles :

En plus des causes précitées, s'ajoutent : - les conditions de drainage et d'assainissement . - la composition localement inadaptée du matériel de surfacage .

c) Evolution

- le départ de plus en plus de matériaux augmente la taille des trous aggravant ainsi l'état de dégradation de la chaussée .

2.2. TOLE ONDULEE

a) definition

C'est une suite d'ondulations transversales, régulières et rapprochées de la couche de roulement.

b) causes possibles

- manque de cohésion (matériaux latéritiques).
- Sécheresse.
- Perle de matériaux.

c) évolution

L'amplitude des ondulations croît dans le temps augmentant ainsi l'in sécurité et le confort.

33. ORNIERAGE

a) définition

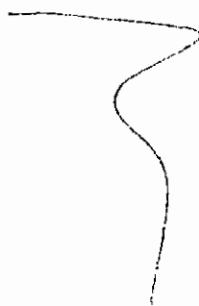
(voir chaussées revêtues page 54)

b) causes possibles

- Perte de matériaux dans les traces des roues
surtout en période de sécheresse :

c) évolution

- Augmentation de la profondeur de l'ornierage.



CHAPITRE VI
ETUDE DE
L'AMELIORATION
DES
CHAUSSEES.

6.A) INTRODUCTION

LES OPERATIONS

D'ENTRETIEN ROUTIER

Le but de l'entretien routier vise à compenser les effets déestructeurs afin de maintenir l'état de la route et de ses dépendances à un niveau de service acceptable aux usagers et de préserver un investissement onéreux.

L'entretien routier comprend plusieurs opérations techniques de petite envergure qui se répètent à intervalles plus ou moins longs, selon le climat, le terrain, la circulation et les caractéristiques de la route.

Ces opérations se répartissent en deux grandes catégories, d'une part l'entretien courant qui est destiné à maintenir la liberté de circulation en toute saison regroupe les opérations de fréquence au moins annuelle tels que bouchage des nids de poule, réparation de flâches, repavage, assainissement, signalisation, bornage etc ---, d'autre part l'entretien périodique qui regroupe les opérations qui ne sont pas effectuées chaque année tels que le changement général pour les routes non revêtues, réfection des couches d'ouvre ou de surface

sur les routes routières.

Un troisième groupe d'opérations est formé par l'entretien du matériel et des installations d'entretien elles-mêmes. C'est une fonction essentielle qui fait partie intégrante de l'organisation routière.

Certaines opérations de grande envergure sont souvent réalisées à savoir le renforcement qui est destiné à adapter les chaussées aux nouvelles formes de trafic et plus particulièrement au développement du trafic lourd en améliorant les caractéristiques initiales des chaussées.

LE DIAGNOSTIC DE LA CHAUSSEE

Pour la détermination de l'ensemble des opérations de l'entretien routier une appréciation du degré des dégradations par l'examen visuel est nécessaire. A cet effet un inventaire routier est effectué pour identifier et documenter l'état de la chaussée, les défectuosités et les défauts d'un tronçon et ses dépendances.

Il faut noter qu'il existe deux types d'inspections routières.

- Inspection routinière
- Inspection périodique

LES MÉTHODES D'ENTRETIEN

Les méthodes d'entretien exposées sur ce présent manuscrit se porteront essentiellement sur la réfection des chaussées revêtues et non revêtues.

1) chaussées revêtues

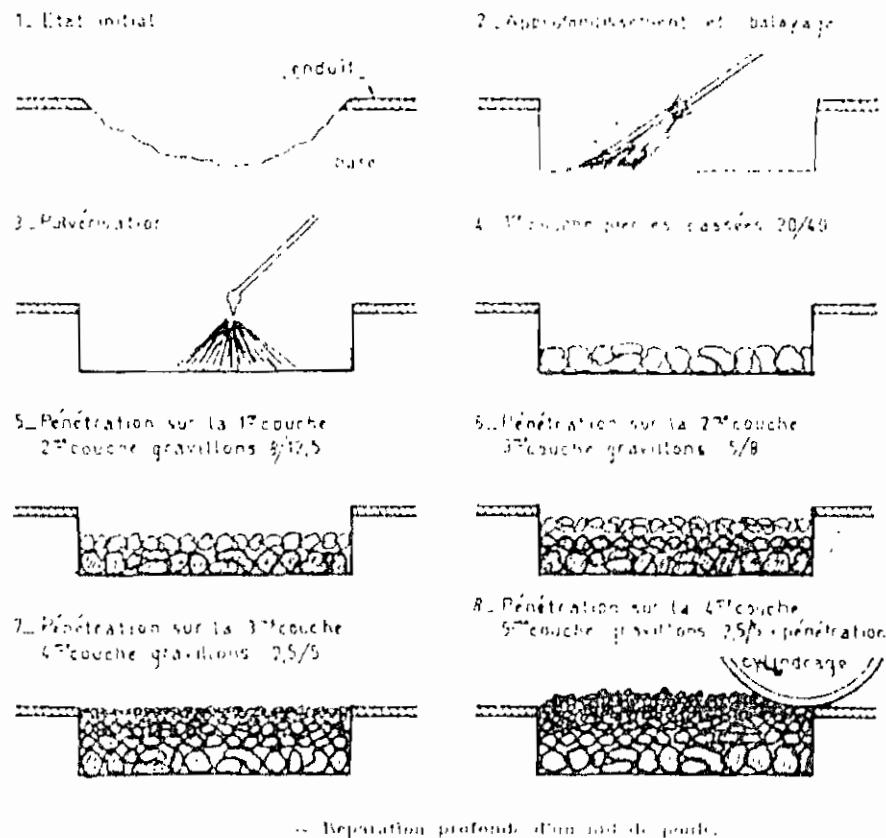
2) chaussées non revêtues

6.1) chaussées revêtues :

le niveau d'entretien et le type sont choisis dépendamment du type de revêtement et du type de dégradations.

6.1.1) les dégradations localisées (ornières - plâches -). les dégradations localisées devront être traitées par la méthode du point à temps. C'est la technique de réparation à l'aide de matériaux de granularité continue.

Le terme s'applique maintenant à l'ensemble des procédés de réparation des dégradations localisées de toute nature, lorsqu'elles sont trop importantes pour être tolérées jusqu'à la prochaine campagne de revêtements généraux.



POINT à TEMPS

REPARATION DE
NIDS DE POULE

Le point à temps peut être exécuté à l'aide de matériaux de diverses granularités, agglomérés en place ou moyen de liants hydrocarburés en place ou au moyen de matériaux préalablement enrobés plus ou moins longtemps à l'avance. Le liant devra être utilisé peut-être un bitume pur 180/220, un cut-back ou une émulsion.

Les cut-backs seront en général des cut-backs courants 150/250 ou 200/600. Si la circulation est importante, on utilisera un cut-back à minage rapide 150/250 pour éviter des risques d'arrachement. Les produits de viscosité élevée, 400/600, conviennent pour les climats les plus chauds.

6.1-2 Les dégradations de surface

Nous entendons par dégradation de surface les détériorations de la couche de surface sur des grande étendues. Pour cela, on procède à un gravillonnage léger au moyen de granulats de 5/8 pour répondre ensuite le liant, on applique une deuxième couche de gravillons 8.5/5, et on termine souvent par une pulvérisation légère pour compléter par un cylindrage. Cette méthode

est employé pour éviter un surdosage et ce qui entraînerait un rempage ou des plaques geissantes.

La suppression de flâches peut être réalisée par le même procédé lorsque leur profondeur n'excède pas 2 à 3 cm; dans ce cas un cylindrage est indispensable.

6.1.2.1) Le désenrobage

Sur un revêtement récent, il faut appliquer un enduit de scellement. Il s'agit là d'enduits monocouches exécutés par une couche de roulement en enrobes ouverts pour les imperméabiliser ou prévenir le vieillissement du liant ou le désenrobage. Sur une chaussée ancienne, le désenrobage qui est une manifestation normale d'usure est atténué par l'application d'un lapié ou d'un traitement de régénération.

6.1.2.2) le faiennage

Il est préférable d'appliquer un enduit qui permet de rétablir plus sûrement l'imperméabilité de la surface.

Lorsque les fissures atteignent plusieurs millimètres elles sont préalablement au revêtement nettoyées au balai ou à l'air comprimé, puis remplis à l'aide de sond-sphalt ou d'agrégrats de petit calibre et d'un liant bitumé.

meux. Cependant il est important de noter que les sondes spholt sont des enrobés à chaud dont les éléments sont inférieurs à 5 mm comportant plus ou moins de fines. On peut les classer dans les enrobés denses ou les micro-bétons biminiens.

6.1.2.3) le revêtement

On remédie le plus souvent au renouvellement par un simple rabilage, puis d'un cyclindrage léger, mais cette opération doit être renouvelée. Il faut employer un tabic assez gros ou un gravillon 2/5. Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire d'enlever l'excès de liant par des moyens mécaniques, lame de masticage par exemple. Cependant il existe des procédés spéciaux, brevetés, permettant de fixer des gravillons préenrobés sur fond en excès, après pulvérisation d'une émulsion ramollissante.

6.2 chaussées non revêtues

L'inspection routière et périodique utilisée comme moyen de constatation est aussi employée pour les routes non revêtues.

6.2.1 LES MÉTHODES D'ENTRETIEN

Plusieurs méthodes ont été élaborées dans ce domaine. Nous pouvons les regrouper en deux grandes catégories.

- les tâches élémentaires de routine.

- 1) Reprofilage et rechargement partiel
- 2) Reprofilage de la chaussée
- 3) Point à temps (bouchage des trous...)

- les tâches élémentaires périodiques.

- 1) Rechargement de la chaussée.

6.2.1.1 le nid de Poule : la méthode utilisée est celle du point à temps. L'opération consiste, après avoir largement agrandi le trou, à le combler avec un matériau identique à celui qui a servi à constituer la chaussée, et à le compacter très soigneusement après arrosage细心.

6.2.1.2 la toile ondulée : la méthode la plus prisée est d'employer, quand on le peut, un matériau de granularité convenable, pour cela on recommande un pourcentage d'éléments fins pouvant aller de 35 à 40% (Panier 200). En résumé, maintenir

une cohésion suffisante. Pour protéger la chaussée contre cette déterioration, nous pourrons durant la construction faire recours à la stabilisation de la couche de base. Pour cela deux procédés sont employés

1) la stabilisation mécanique

qui est la plus ancienne et consiste à une modification de la granulométrie du matériau ou du sol, par rapport d'un autre matériau inerte soit par criblage. Une bonne stabilité mécanique confère un mélange de gros agrégats, des fines, des silt, et des argiles correctement proportionné et bien compacté. [14]

Les propriétés mécaniques escomptées

- faible pourcentage de vide
- indice de plasticité n'honoré entre les valeurs 5% et 15%.
- Respect de la teneur en eau de l'optimum Proctor lors du compactage.

2) la stabilisation chimique

C'est un procédé très employé au Brésil, surtout

au Sénégal [Voir annexe Laboratoire du Bâtiment et des travaux publics (ceréeq)]. Comme l'on nous l'indique, elle permet l'adjonction d'un produit faisant réaction avec le matériau de base. Les produits utilisés peuvent être :

- Du bitume
- Du Calcaire ou bœuf
- Du Ciment

les tenues de chacune de ces composantes dépendent des conditions climatiques et du matériau à stabiliser.

D'après

: Le calcaire est généralement utilisé pour les sols argileux tanolis que le ciment convient mieux pour la plupart des sols latéritiques.

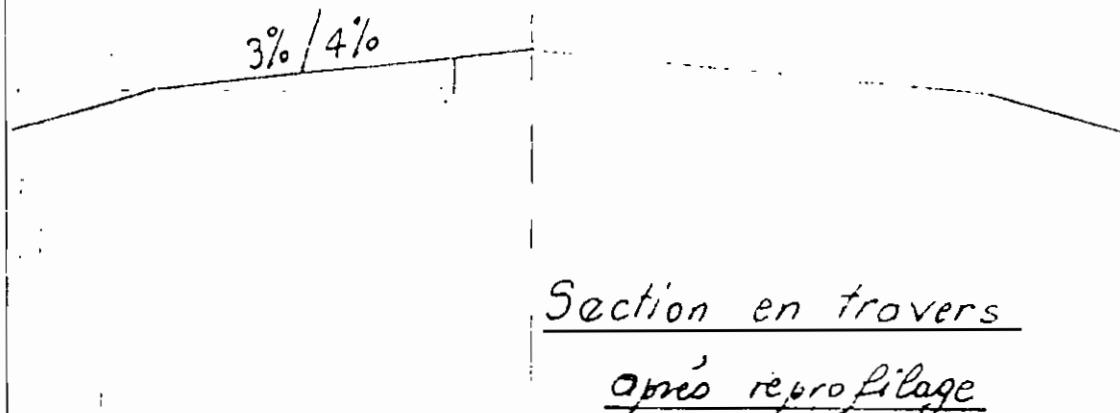
les effets de l'addition du ciment :

- Meilleur compactage par apport d'éléments fins manquant dans le matériau de base.
- gain de rigidité et de cohésion
- augmentation de l'imperméabilité

le pourcentage de ciment généralement utilisé (3 à 6%) a donné jusqu'à date de bons résultats.

Nous venons de voir la méthode préventive de la fôle ondulée, mais si le phénomène s'est déjà produit, alors des méthodes s'imposent à savoir

- Effacer les ondulations au fur et à mesure de leur formation par des moyens mécaniques exemple : reprofilage avec la lame de la nivelleuse pour conserver le profil en travers.
- 3% pour les sols fins
- 4% pour les matériaux gravillieux.



Les opérations que nous venons d'numérer appartiennent à l'entretien de routine, répondant pour protéger la surface de roulement du dépôt de matériaux causé par l'érosion, le trafic, et la

remise du profil (effacement de la tôle ondulée), et pour cela nous retiendrons le rechargement qui demande une étude de faisabilité plus approfondie [3].



6.3 L'AUSCULTATION DU RESEAU ROUTIER

Dans le cadre de l'inspection des études élaborées peuvent être envisagées les suivantes :

- 1) la connaissance de la structure
- 2) la mesure de la déflection.

6.3.1 La connaissance de la structure s'inscrit dans un ensemble d'informations relevées ou mesurées et dont la synthèse permet d'expliquer le comportement de la chaussée sous trafic.

6.3.1.1 La connaissance en place de la structure: Caractéristiques actuelles, des différentes couches de la structure.

6.3.1.2 La connaissance bibliographique de la structure: L'historique de la chaussée pourra être appréhendé à partir des projets de constructions, commentaires des ingénieurs et agents responsables de la route étudiée (chef d'arrondissement des T.P par exemple), documents relatant les travaux réalisés etc.

6.3.1.3 Le sondage est un essai permettant

de définir la qualité actuelle des la structure et l'épaisseur effective du corps de chaussée. Cet envoi mesure.

- site - Un prélèvement de l'échantillon
- Constatations
- Rebouchage des sondages
- Analyses

L'exécution des sondages requiert un matériel consistant tel que - Une bêche manuelle, un morteau pneumatique, des pelles et pioches et une pompe à compresseur. Ces travaux demandent une main d'œuvre faible. (2 à 5 personnes).

Les Analyses au Laboratoire, des matériaux de chaussée et du sol de support telles que l'analyse granulométrique, l'équivalent de sable, l'indice de plasticité et la teneur en eau pour déterminer la qualité actuelle des matériaux et leur évolution en comparaison avec le matériau initial.

6.3.2 La mesure de la déflexion

Certaines dégradations sont imperceptibles et cela nécessite des tests sur la structure de la chaussée. Ainsi, dans le cadre de l'entretien des

route, dans des conditions techniques et économiques convenables, il est nécessaire de connaître la valeur réduite de la chaussée existante de façon à pouvoir déterminer au mieux le renforcement adéquat. Sans rentrer dans les détails nous nous contenterons de définir ce procédé d'abord et ensuite, de voir son application au Sénégal.

6.3.2.1 définition: le sol, malgré son hétérogénéité a tant bien que mal un comportement élastique dans certaines limites. Après passage d'une roue, on note une certaine déformation qui s'annule lorsque la charge s'éloigne. On suppose que le sol a été bien compacté et que le tassement important a été réalisé lors de la construction. Après plusieurs passages, le sol ne remonte pas totalement : il reste un enfoncement rémanent (W_r). En définitive la déflexion est la différence entre l'enfoncement total instantané pour le passage de la roue (W_t) et l'enfoncement qui reste (rémanent) après le passage de cette roue.

$$W_t - W_r = D \text{ (déflexion)}$$

6.3.2.2 Techniques utilisées pour mesurer la déflexion.

6.3.2.2.1 La Poutre de Benkelman

Équipé d'un capteur permettant de traduire la déflexion sous forme d'un signal électrique et d'un générateur d'entraînement qui permet un enregistrement graphique du déplacement sur la chaussée, la poutre de Benkelman est composée de deux parties

- 1) Le bâti, en partie fixe, constitué d'une poutre de 1.50m environ et
- 2) D'un fléau, en partie mobile, qui se compose d'une poutre de 3.75m environ pouvant osciller autour de l'axe porté par le bâti.

6.3.2.2.2 le deflectographie Lacroix L PC

Il est destiné à la mesure automatique des points servant au calcul des rayons de courbure. Le deflectomètre est monté sur un camion dont on peut faire varier la charge de l'essieu arrière de 5 à 13t. Durant la mesure, la vitesse du camion est de l'ordre de 4 km/h.

6.3.3 Cas de l'application des mesures deflectométriques

Dans le cadre du programme de renforcement des 200 Km de routes bitumées (voir bibliographie, 11), le Centre Experimental de recherches et d'études pour l'équipement (ceréeq) a procédé à des études deflectométriques et à des essais géotechniques. A la suite de ces résultats, le bureau Louis Berger a défini des structures de renforcement (longeur de plate-forme, épaisseur de revêtement et de couche de base de même que les types de matériau pour chaque tronçon). Différentes méthodes de dimensionnement ont été utilisées :

- AASHTO (épaisseur chaussée neuve .. épaisseur chaussée existante)
- TRRL (déflexions après renforcement en fonction des déflexions avant renforcement) - CEBTP (déflexions avant renforcement . - LCPC (coefficcient de renforcement et étalonnage de matériaux de renforcement)
- URA (route équivalente et CBR).

Il est à noter que le ceréeq ne dispose que d'une poutre de Benkelman, mais le deflectographe Lacroix L.P.C est en voie d'acquisition.

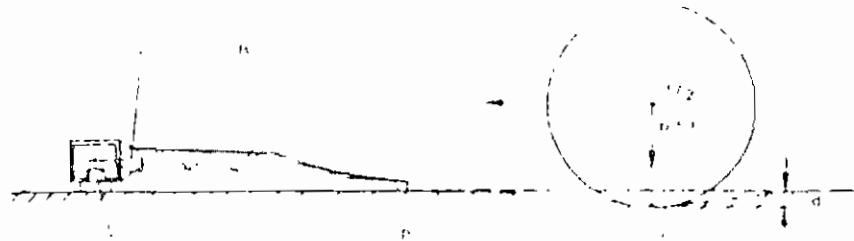
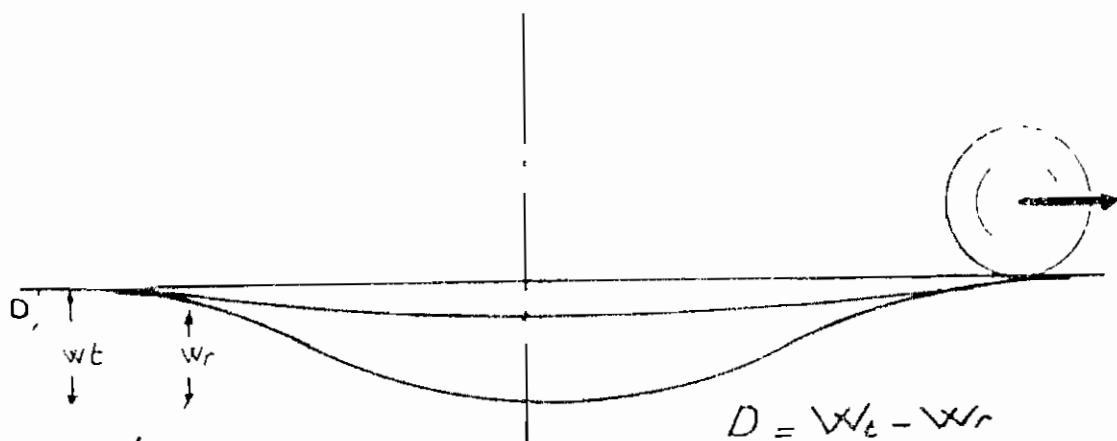


Fig. 211 - Principe de l'inclinomètre.

La déflexion d est une fonction de la charge appliquée w_t et w_r ($w_t = w_r = 13 \text{ t en France}$, soit $6,5 \text{ t par roue}$).



L'appareil est composé :

d'un camion à deux essieux avec l'essieu arrière chargé à 13 t (en France),

d'un appareillage de mesure fixé sous le véhicule et comprenant :

- . une poutre de référence en forme de L,
- . deux bras palpateurs,
- . le système de traction et de guidage,
- . le dispositif électronique de transformation des signaux et d'enregistrement

déformation de la chaussée

lors d'un passage d'une roue :

La déflexion

(extrait du guide pratique de construction routière)
[6]

6.4 L'ENSABLEMENT

L'ensablement est aussi un des problèmes sérieux pour l'ingénieur routier. Les routes sénégalaises sont souvent sujettes à ces problèmes et les causes peuvent provenir de :

- la présence de dunes à l'approche des routes.
- Remblai insuffisant entraînant une côte inférieure à celle prévue (alors dans ce cas le terrain naturel aura une altitude supérieure à celle du projet).
- Manque de butée latérale.

L'ensablement augmente la perte de contrôle et diminue le coefficient de friction.

Pour le cas du Sénégal, nous pouvons citer la route des NIAYES, la route de Guédiawaye (PIKINE) et certaines voies urbaines de capitales régionales à savoir : La route traversant la côte "zone A" qui est fréquentée par les cors rapides est presque ensablée. Alors durant l'hiverage, les puisards seront complètement bouchés entraînant une impraticabilité.

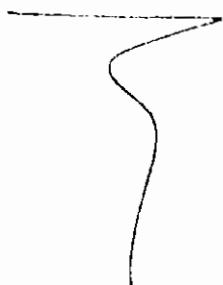
La route qui contourne la côte "Pattie d'oie", passe devant les parcelles assainies et qui aboutit aux H.L.M Guédiawaye (Pikine).

- La nationale N1, entre le "croisement de thiaroye" Km 12.5 jusqu'au Km 16.

Pour mettre l'accent sur la présence de dunes, il ne faut pas perdre de vue celle qui sont exposées aux vents et à l'océan, car cela favorise la mobilité des grains de sable.

LUTTE contre L'ENSABLEMENT

Durant la construction des routes, il faut alors essayer de neutraliser les dunes autant que possible en les utilisant en emprunts - De prévoir de larges emprises pour maintenir la circulation en cas d'ensablement partiel. - De fixer les dunes par la plantation (ex: filaos), c'est le cas de la route des niayes - De faire des pentes et accotements suffisants et enfin de choisir un tracé convenable, compte tenu de la direction des vents et de l'axe des dunes.



CHAPITRE VII

APPLICATION

1. Fiche d'inventaire routier

2. Proposition de travail

F. METHODOLOGIE

Comme nous l'avons déjà dit, l'appréciation du degré de dégradation par un examen visuel est nécessaire. Deux méthodes peuvent être envisagées :

- les inspections routinières, dont le but est de détecter les défauts mineurs nécessitant une action immédiate sur la chaussée, sur les dépendances et les équipements de la route. Leur fréquence est fixée en fonction de l'importance des routes ; et
- les inspections périodiques qui ont pour but de permettre de constater l'état du réseau routier à partir d'un système d'appréciation uniforme et standardisé, de proposer un programme de travaux et déterminer les priorités entre actions de route et entre tâches. [7]

F-1) Inspection visuelle

Ainsi, quant à l'application sur un tronçon national, avec la collaboration des T.P de la région de Thies, nous avons choisi les lignes les plus importantes

1-1) route revêtue : N2

Thies - Pout

1-2) route non revêtue : D704

Sandiora - Diak - Khombolé

Le relevé est fait suivant des normes de qualité et de productivité instituées au Sénégal.

Les normes de qualité ont pour but de définir un "optimum" de choix des travaux à exécuter en tenant compte des choix de politique générale d'entretien. Elles répondent à la double question : quand faut-il intervenir ? Quel type d'intervention (tâche élémentaire d'entretien) faut-il envisager ? Tandis que les normes de productivité répondent aux questions suivantes : Comment prévoir les besoins en main d'œuvre, équipement et matériaux ? Comment utiliser au mieux (en fonction des travaux projetés) les ressources existantes ?

1-1) Tronçon N° Thio - Rout

C'est une chaussée de revêtement bicoche de largeur 9m et de qualité (4) [7] jusqu'au PK 5 et de (3) au PK 16 avec des déformations. Ces accotements nécessitent un rechargement, (Voir fiche d'inventaire routier). [ENVELOPPE]

1-2) Tronçon D704 Sandiora-Diak-Khombolé

C'est une route latéritique jusqu'au PK 12 avec des tôles

ondulées demandent un débroussaillage manuel avec un indice de dégradation de (2).

7.2) Proposition de Travail

2-1) route revêtue N2

Cette route demande un refichage en dur superficiel pour les faibles profondeurs et par enrobé pour les déformations plus importantes ; avec une équipe de Point à temps . Cependant pour les accessoires de la route, cela requiert des réparation , curage et peinture .

2-2) route non revêtue D704

Un rechargement général et un reprofilage simple, pour les accessoires un curage .

N.B: les ressources et le travail prévus sont spécifiés sur les feuilles propositions de travail . Suivant l'ampleur et l'étendue des dégradations, de la qualité du personnel, et de son manque, (routes de qualité 4, 5), certaines routes sont confiées à l'entreprise à la suite d'appel d'offres .

EQUIPES suivant les travaux à effectuer		NB
ER 1/3 A	Travaux généraux mécaniques	15
ER 1/3 B	Travaux généraux manuels	13
ER 1/3 C	Travaux généraux mosaïneries	11
ER02	Reprofilage - rechargement partiel (Route Non revêtue)	9
ER05	Reprofilage Simple	5
ER07	Point à temps (Route Revêtue) relâchage	13
ER06	Buttage de matériaux	3
EP01	Rechargement général	13
EP03	Signalisation horizontale	7
EP09	Fauusage mécanique	5

TYPES D'EQUIPE et
RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU: M1

ROUTIER (SOUHAITABLE)

MATERIEL	CODE	EP.1/3	EP.02	EP.05	EP.06	EP.07	EP.09	EP.01	EP.03
Nivelleuse	NV	1	2	3				2	
Camion citerne	CC	1	1					3	
Camion benne	CB	1	3						
tracteur agricole	TA	1	1				1	1	
point à temps	CT					1			
camion de servitude	VS	1		1	1	1	1	1	1
bargeur sur pneu	LP		1					1	
Bull	BC				1				
tracteur routier	TR				1				
porte-char	PC				1				
Rouleau tracté	RT	1	1					1	
Rouleau vibrant	RV					1			
Rouleau lisse	RL					1			
marqueur de ligne	ML								1
faucheuse à flamme	FL						1		
TOTAL MATERIEL		6	9	4	6	6	3	10	2
PERSONNEL	CODE								
chef d'équipe	03	2	1	1	1	1	1	1	1
pointeur	08	1	1						1
mâçon	09	1							
menuisier	10	1							
peintre	11	1							
manœuvre spécialisé	12	4	2	1		4			4
manœuvre ordinaire	13	6	6	2	2	2		7	6
conducteur eng. lourd	20	1	3	3	2	1		4	
conducteur eng. léger	21	1	1			1	1	1	
conducteur vél. lourd	22	2	6		1	1		3	
conducteur vél. léger	23	1		1	1	1	1	1	1
TOTAL PERSONNEL		21	16	8	7	17	3	22	8

TABLEAU:M2 [7]

CATALOGUE DES NORMES DE QUALITE

CHAUSSEE REVETUE

Indice	Etat	Normes de qualité
5	Excellent	<ul style="list-style-type: none"> - Etat neuf. Pas d'entretien dans l'immédiat - Assurer des inspections régulières.
-4 et -3	Bon et Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation des nids de poules et reflâchage avec l'équipe EF-07. , reflâchage aux enrobés (Voir tableau des fréquences) Travaux en régie
2	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle couche de roulement s'impose du type mono ou bi-couche après bouchage (Travaux en régie) - Travail à l'entreprise,
1	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Un reconditionnement de la chaussée est nécessaire. - Travail à l'entreprise - (rechargement et revêtement)

(extrait du Manuel de Système)

[7]

TABLEAU:M3

CATALOGUE DES NORMES DE QUALITE

CHAUSSEE NON PEVETUE

Indice	Etat	Formes de qualité
5	Excellent	<ul style="list-style-type: none"> - Etat neuf. Pas d'entretien dans l'immédiat - assurer la régularité des inspections.
4	Bon	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage avec l'équipe EP 05. (Voir Tableau des fréquences)
3	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage et rechargement partiel avec l'équipe EP 02 (Voir Tableau des fréquences)
2	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Rechargement avec l'équipe EP 01 (Voir Tableau des fréquences)
1	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Un reconditionnement s'impose - Travail à l'entreprise

(extrait du Manuel de Système)
[7]

TABLEAU: M4

CATALOGUE DES NORMES DE QUALITE

ACCOTEMENTS		
Indice	Etat	Normes de qualite
5	Excellent	<ul style="list-style-type: none"> - Etat neuf. Pas d'entretien - Assurer la régularité des inspections
4	Bon	<ul style="list-style-type: none"> - Fauchage avec l'équipe ER.09
3	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Reprofilage et réparation des accotements avec l'équipe ER.1/3 A (Travaux écaniques) (Voir Tableau des fréquences).
2	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Fauchage avec l'équipe ER.09 - (ou débroussaillage) - Rechargement des accotements avec l'équipe ER.02. (Voir Tableau des fréquences).
1	Très mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - Un reconditionnement s'impose. - Travail à l'entreprise.

(extrait du Manuel de Système)

[7]

TABLEAU: M5

8 INVENTAIRE DU MATERIEL

La gestion du matériel de même que son entretien font partie intégrante de l'organisation routière. Ainsi, l'entretien routier et les charges que cela engendre, imposent une connaissance détaillée du matériel approprié.

Les tableaux des pages suivantes illustrent respectivement les quantités de matériels routiers suivant les régions et la répartition du matériel en fonction des tâches allouées, des équipes et des régions : (Tableaux VIII.1 jusqu'au Tableau VIII.8).

QUANTITES DE MATERIELS ROUTIERS
SUivant les régions. (extrait direction du
 matériel, Hanoï, 1980)

B-1

TYPE De MACHINE	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
camions bennes (C.B)	7	7	5	7	7	5	6	7
camions citernes (C.C)	2	4	4	4	5	4	3	3
camions Point à temps (C.T)	2	1	1	1	0	1	1	1
Bull (B.C)	0	1	1	1	1	1	1	1
chargeur sur pneu (L.P)	2	3	2	3	3	3	2	2
Marqueurs de lignes (M.L)	1	0	0	0	0	1	1	0
Nivelleuses (N.V)	2	8	5	7	7	7	5	4
Compresseurs mobiles (C.M)	1	0	0	0	0	0	0	0
Rouleaux tractés (R.T)	2	2	1	1	1	2	1	1
camions gravillonneurs (C.G)	1	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules de servitudes (V.S)	4	4	4	5	4	3	3	3
Tracteurs Agricoles (T.A)	2	2	1	1	1	2	1	1
Rouleaux vibrants (R.V)	2	1	2	1	0	1	1	0

Rouleaux lisses (RL)	2	1	2	0	0	1	1	1
Rouleaux Automatiques (RA)	0	1	1	2	2	1	1	1

N.B. Les Régions

S1	Cop. vert
S2	Casamance
S3	Diorbe /
S4	Fleuve
S5	Sénégal. oriental
S6	Sine - Saloum
S7	Thies
S8	Touga

TABLEAU: VIII. 1

PROGRAMME D'EXPÉDITION MUSÉE 1980 - 1981

COMPOSITION DES ÉQUIPES - SECTION DU CAP-VERT

(Révision 2)

Répartition du matériel
Suivant les équipes
et les régions

ER 1/3 A - Grande Voirie

RV 109
CC 70
CB 158, CB 161, CB 190
TA 24 + KP 22
LP 30

ER 1/3 B - Grande Voirie

CB 173

ER 1/3 C - Grande Voirie

VS 6.8

ER 1/3 A - Rufisque

RV 67
CC 71
CB 159, CB 93, CB 191
TA 35 + KP 6
LP 4

ER 1/3 B - Rufisque

CG 1

ER 1/3 C - Rufisque

VS 6.7

ER 06

DC - à pourvoir
VS - à pourvoir

ER 07 - Grande Voirie

CT 19
RV 26
RL 17
VS 57

ER 07 - Rufisque

CT 23
RV 30
RL 14
VS 74

ER 03

ML 4
CI 12
VS - à pourvoir

Date : 19/8/80

TABLEAU VIII. 2

PROGRAMME D'ESTIMATION FOURNIER 1980-1981

COMPOSITION DES EQUIPES - RECHERCHE MAINTENANCE

(Répartition %)

<u>ER 1/3 A</u>	MM 125, MV 74 RV 66 CB 181, CB 197, CB 198 TA 50 + RT 34 LP 36
<u>ER 1/3 C</u>	VS 6.6
<u>ER C2</u>	MM 93, MM 126 CC 44 CB 183, CB 179, CB 199 TA 43 + RT 17 LP 36
<u>ER 05</u>	MM 62 RV 51 CB 184
<u>ER 06</u>	EC 50 VS 58
<u>ER 07</u>	CF 21 RV 29 RL 30 VS à pourvoir
<u>EP 01</u>	MV 72, MV 85 RV 13 VS 75 CC 17, CC 36, CC - à pourvoir LP 20 EC - à pourvoir

Date : 19/8/80

TABLEAU VIII. 3

PROGRAMME D'INTERVIEW MARCHÉ 1980-1981

COMPOSITION DES ENTREES - RÉGION DE DICUMONI.

(Révision 3)

ER 1/3 A

NV 113
VS 104, VS 101
CL 102, CL 100
VS 54 + CL 11
CL 37

ER 1/3 B

VS 71

ER 1/3 C

VS 65

ER 02, EP 01

NV 113, NV 101
CL 40, CL 38
CL 180, CL 165, CL 166
VA 1
CL 39

ER 05

NV 104, NV 101
VS - à pourvoir

ER 06

SC 49
VS 48

ER 07

CP 17
NV 21 23
RS 24 21
VS 70

Date : 21 /8/80

TABLEAU: VII : 4

PROBLÈME PRINCIPAL : POURVOIR 17^e-18^e

COMPOSITION DES ENTRÉES = RÔTURE DU FILMAGE

(Révision 3)

ER 1/3 - Saint-Léon

NV 124, NV 93
VS 57
CB 152, CB 97
VS 7
VS 55
VS 61

ER 1/3 - Saguenay

VS 112
VS 56
CB 156, CB 155
VS 9
VS 11
VS 56

ER 02

VS 111, NV 114
VS 10, CB 43
CB 153, CB 154, CB 153
VA 49 + RP 24
VS 29

ER 05

NV 115, NV 115, NV 123
VS 66

ER 06

CB 55
VS 67

ER 07

VS 10
NV 35
VS 53

EP 03

VS - à pourvoir
VS - à pourvoir

TABLEAU: VII.5

PROGRAMME D'INVESTIGATION RÉGIONAL 1980-1981

COMPOSITION DES POISSES - RÉGION DE SÉLÉSSEY, CRIMINAL

(Révision 2)

ER 1/3 A

MV 117
CC 62
CB 151
PA 52 + RT 36
VS 65
LP 32

ER 1/3 B

CB 169

ER 1/3 C

VS 63

ER 02

MV 116, MV 76
CC 63, CC 64
CB 165, CB 167, CB 168
KV 6
LP 31
VS 54

ER 05

MV 119, MV 68
VS 61

ER 06

DC 56
CB 166

ER 07

MV 116, MV 77
LP 15
CC 65, CC 46, CC - à pourvoir
PA 2
CB 115
CC - à pourvoir

TABLEAU VIII. 6

PROGRESSION DE LA MORTALITE 1920 - 1931

COMPARAISON DES TAUX DE MORTALITE SAVADA

(Annulation A)

ER 1/3 A

MV 128
CC 42
CB 136
TA 23 + RT 10
LP 16
VS 0.4

ER 1/3 B

CH 300

ER 1/3 C

MV 62

ER 02

MV 76, MV 130
CC 74, CC 33
CB 188, CB 192, CB 194
TA 11
LP 40

ER 05

MV 110, MV 90
VS 63

ER 06

CC 46
VS 69

ER 07

CP 18
MV 37
CB 22
VS 69

EP 01

MV 70, MV 129
CC 69, CC - , CC - à pourvoir
TA 51 + RT 21
LP 6
CB - à pourvoir
VS 54

EP 03

MV 6
VS 55

TABLEAU VIII F

PROGNEZ D'ENTRETIEN RODAIRE 1980-1981

COMPOSITION DES EQUIPES - REGION DE THIERS

(Révision 3)

ER 1/3 A

MJ 132
CC 67
CB 153 / CB 160 X
RA 29 / RC 14 / VV
LP 32
VS 62

ER 1/3 B

CB 174

ER 02, EP 01

MJ 137 / MJ 131
CC 39, CC 63
CB 147 / CB 148, CB 149 X
RA 12
LP 28
VS 63

ER 05

MJ 88, MJ 139
VS = à pourvoir

ER 06

PC 54
VS = à pourvoir

ER 07

CF 22
EW 24
RJ 19
VS 64

EP 03

FL 5
VS = à pourvoir

Date : 21/8/80

TABLEAU VIII.8

PROGRAMME D'ENTRÉE EN FONCTION 1977-1981

COMPOSITION DES ENTRÉES - RÉGION DE L'ONCA

(Révision 2)

ER 1/3 A

NV 132, NV 133
CC 73
CB 177, CB 192, CB 195
RA 55 + RA 33
LP 5

ER 1/3 B

VS - G.

ER 1/3 C

VS 59

ER 02

NV 102, NV 127
CC 34, CC 72
CB 175, CB 176, CB 178, CB 196
RA 10
LP 34

ER 06

EC 47
VS - à pourvoir

ER 07

CP 7
RL 13
VS 60

EP 03

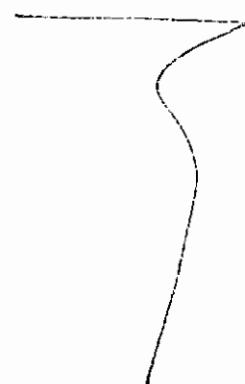
PL - à pourvoir
VS - à pourvoir

Date : 19/8/80

CONCLUSIONS

1 Commentaires

2 Propositions et suggestions



1. Commentaires

De cette présente étude, il se dégage que la dégradation a une influence sur la perte de la capacité de la route ; que le catalogue regroupe les dégradations constatées durant les visites, par l'inspection visuelle, pourrait de façon éloquente servir d'outils dans le domaine de l'entretien routier. Cependant, nous avions eu quelques difficultés pour mieux illustrer certains phénomènes par manque d'appareil photographique.

Ce projet, est suivi de deux études de cas :

1. le tronçon de route qui quitte le carrefour pour aller à Diakho en passant devant le camp "Michel Legendé"

2. la nationale N2 (Thies - Fout) et la Départementale D704 Sondiora-Diak-Khombolé.
Après analyses du premier cas, la solution que nous proposons consiste a) à recharger les accotements avec du matériau stabilisé avec un bitume visqueux
b) au curage des fossés et à la mise en place de jaugeées. Pour le second cas,

nous vous renvoyons au chapitre 7.2 (Proposition de travail).

2. Propositions et Suggestions.

L'entretien routier demande certaines critères à avoir :

- Une bonne connaissance des caractéristiques de construction du réseau []
- Un personnel qualifié (Ingénieurs, chefs d'équipe, Conducteurs, mécaniciens et administrateurs)
- Un équipement routier et outillage (pour les ateliers de réparation) convenables, suivis d'un renouvellement continu.

Ce qui requiert une bonne maîtrise de la gestion et de la comptabilité analytique.

Au Sénégal, le grand problème se situe au niveau de la gestion (des engins restent non fonctionnels, faute de carburant ou de pièces de rechange).

L'entretien par morceaux de routes est à abolir, car il ne fait que réduire certaines faiblesses mais ne résout en rien le mal dont souffre la route, donc nous aurions souhaité à ce que les travaux entamés sur un tronçon soient entièrement effectués tout le

long de l'inéraire.

Le suivi dans l'exploitation.

Un contrôle soutenu du poids total en charge dont dépend la conception des ouvrages d'art et de la charge par essieu qui pose d'énormes problèmes aussi bien au niveau de l'usager (accidents...) qu'à celui de la chaussée (déflexions, durée de vie...) est nécessaire. Ainsi, le passage d'un camion transportant une charge supérieure à 50% à sa charge théorique de construction, équivaut au passage de cinq (5) camions respectant cette charge [11]

au Sénégal, la réglementation routière autorise une charge limite de 13 tonnes par essieu simple et 27 tonnes pour l'essieu jumelé; mais cela n'est guère respecté. Pour terminer ces propositions, nous pensons que: la fréquence des inspections visuelles, de mesures de déflexions... et l'entretien devrait être accentué.

Un système de suivi efficace dans la gestion du matériel devrait être capable de fournir des informations de base telles que la nature, le lieu, la quantité et le coût total et unitaire de l'entretien routier [10]

Ce Système de suivi comporterait donc plusieurs étapes :

- saisie de données (fiches de chantier -)
- traitement des données par ordinateur
- Exploitation des résultats .

M^r Papa Salla MBOUP
Etudiant en 5^{eme} CIVIL
E.P.T.



REFERENCES

- a) appendices
- b) bibliographie

a) appendices

1. ANNEXES A
2. appendices B
3. Figures C

I. ANNEXE:A

1/A

INSPECTION VISUEL D'UN ACCOTEMENT

ITINÉRAIRE: la route qui passe devant le camp "Michel le grand" et qui intercepte celle allant de L'E.P.T à la Nationale 2.

ASPECT VISUEL

Du carrefour jusqu'au niveau du camp des mariés (soit une distance de 500m) PK₁ : La route présente un bon profil en travers type (Fig A.1). Présence de légères érosions et de quelques ornières (10% de la surface).

Du PK₁ au PK₃ : Naissance de petites tranchées perpendiculaires à l'axe de la route variant de 1m à 1m 50 , le fossé qui avait la même côte que le terrain naturel , commence à être enseveli . (FIG N°A.2)

Entre PK₃ et PK₅ : l'accotement est carrossable . Cependant , c'est à partir du PK₅ que l'accotement , commence à disparaître , les particules (grauillons de grosseur variable de 3 à 25 mm) (FIG N°A.3)

sont transportées et déposées à une distance de 5 à 6 m, de l'empilage de la route. Et l'acotement ainsi dégradé présente des niveaux différents. Sur le même itinéraire toujours, la fréquence des ornières s'est accentuée entraînant un transport considérable de matériaux. (FIG N° A 4)

NB: 1) La hauteur de l'élevage à côté au comp le fossé est complètement bouchée.

2) L'itinéraire : c'est du PK 0 jusqu'au PK 12, de PK_i à PK_{i+1} nous avons une distance de 100m.

CAUSES

De premier coup, nous pouvons dire que ces dégradations sont dues à un phénomène d'érosion. L'érosion se manifeste que lorsque la vitesse de l'eau, dépasse une certaine valeur.

Granulométrie	vitesse critique
Serrée sable $\phi 0.1\text{mm}$	$\approx \geq 0.3\text{ m/s}$
graviers et argiles	$> 1.5\text{ m/s}$

En plus de cela, si la pente longitudinale est forte, la condition de vitesse critique devient prépondérante et l'érosion plus violente. [3]

S'agissant de notre tronçon, la dégradation du talus en escalier peut être imputée à un défaut de compactage et un manque de cohésion.

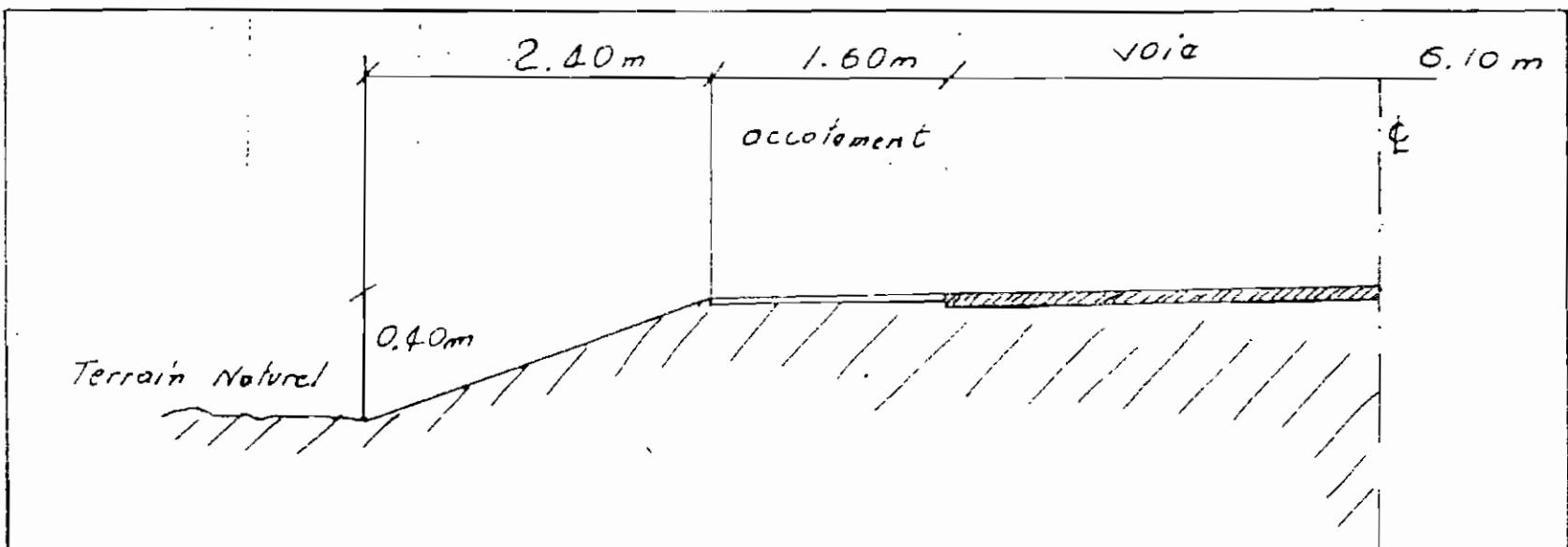
Aussitôt le processus amorcé, la vitesse d'écoulement passant la vitesse critique, les particules sont alors arrachées ce qui entraîne une détérioration de l'accotement qui à son tour augmente la vitesse.

SOLUTION

- 1) infiltration sur les cotés : Elle peut être résolu de manière satisfaisante par imperméabilisation des accotements et un drainage efficace par les fossés. Pour cela nous devons 2) reconstruire les accotements en les rechargeant avec du matériau stabilisé exemple au bitume (liants particulièrement risqués 80/100 ou même 60/70). La teneur du bitume entre 2,5 et 6% . b) Présence de taignées pour dégager l'eau de l'emprise

vers l'exutoire et un curage soutenu des fossés.

e) Percolation : Dans ce cas il est indispensable de fermer la chaussée par un couloir suffisamment étancier.



1/2 Profil en travers (Type)

FIG.A.1

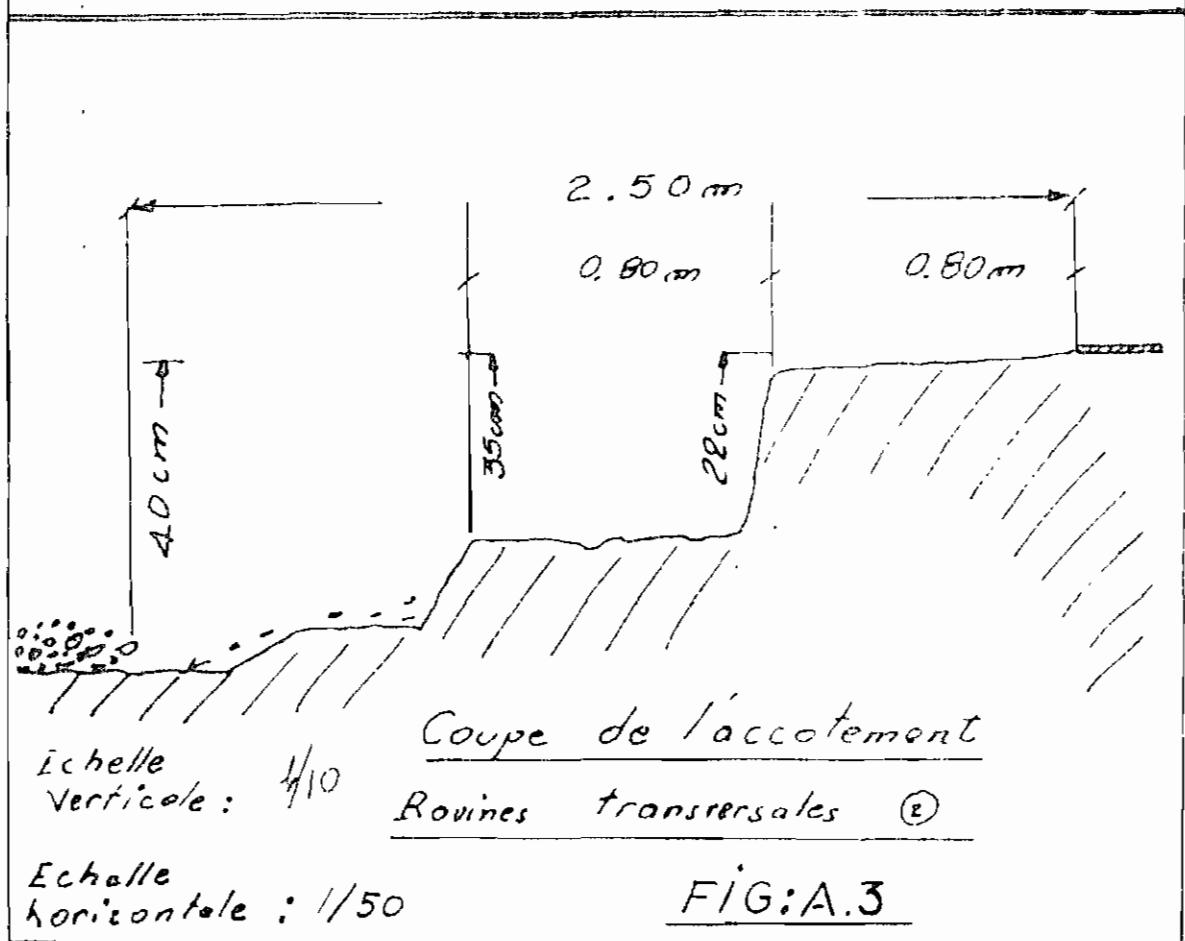
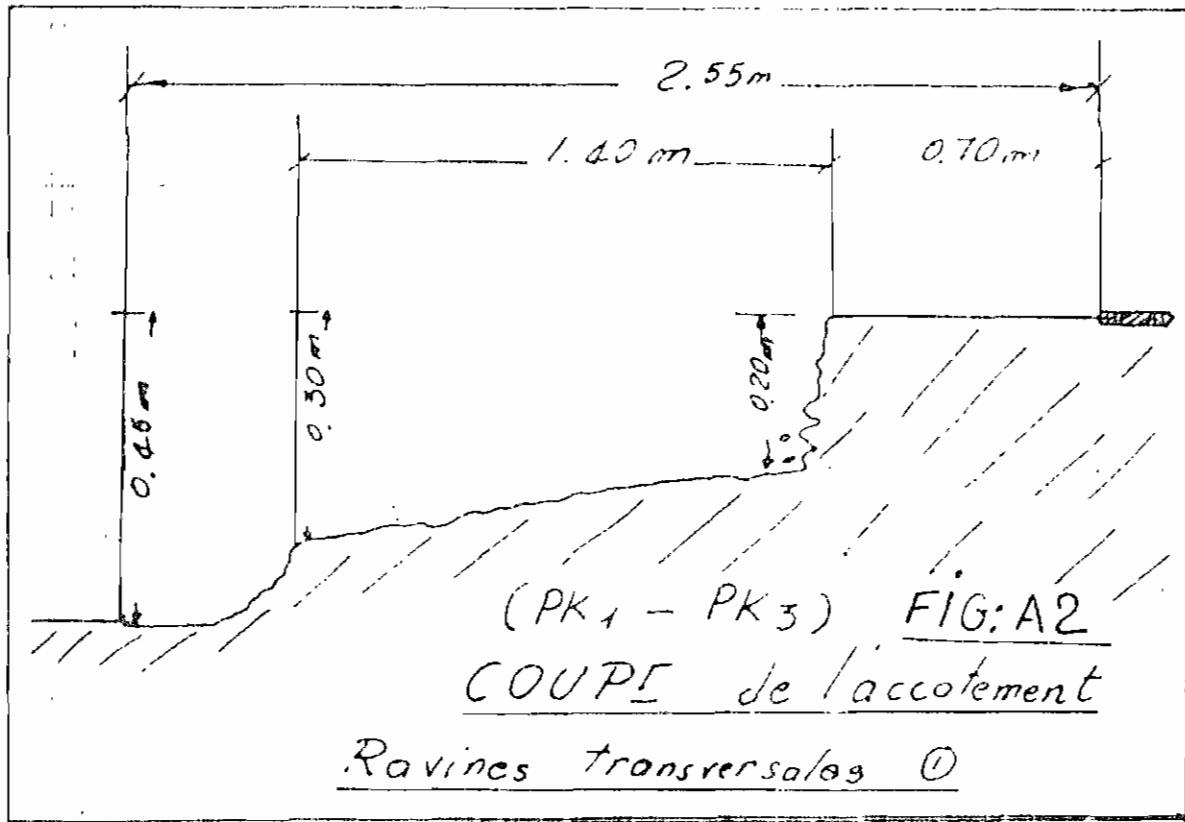
de la Section de la route depuis le

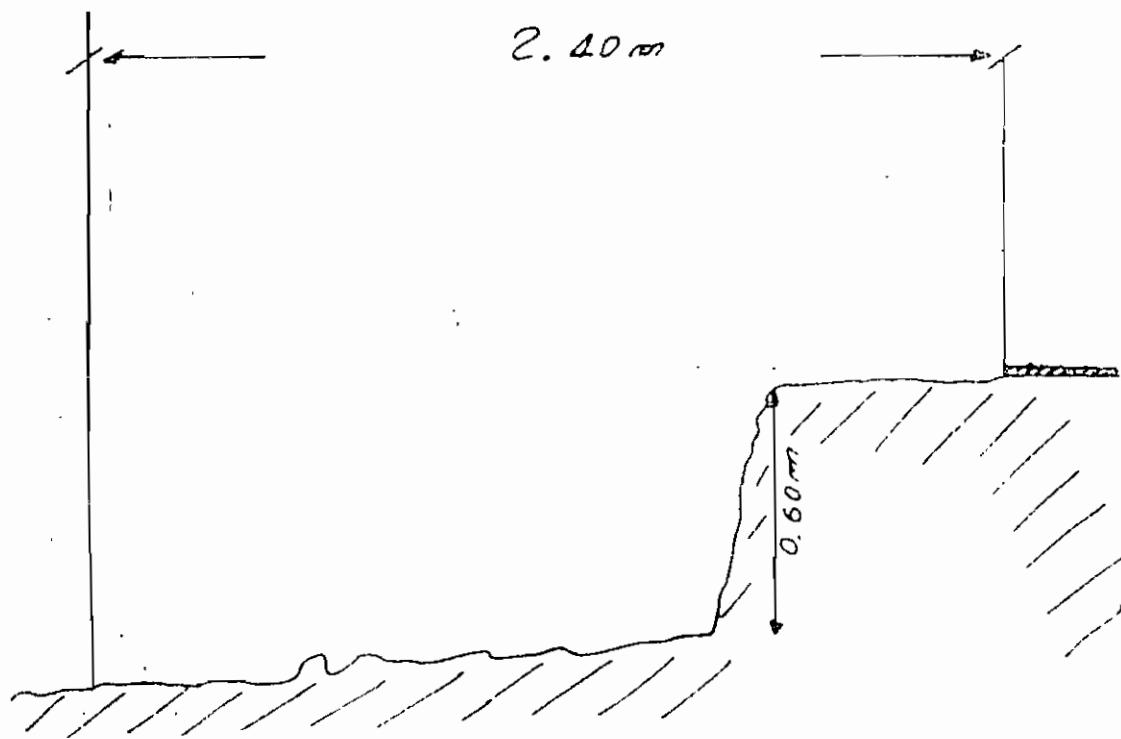
Echelle
verticale 1/20

Correfour jusqu'au PK

Echelle
horizontale 1/50

(Route allant vers thies)





Section de l'accotement
(du PK10 au PK12)

FIG:N°A4

2. APPENDICES B

0/B

EVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE

ANNEE	VOITURES particu- lières	Autocar Autobus	Camion (et netto-)	Véhicules spéciaux	Tracteur routier	TOTAL
1961	19757	2077	12346	531	257	34698
1970	38235	3407	17481	688	532	60343
1971	40380	3485	18078	691	563	63197
1972	42734	3716	18821	715	593	66519
1974	44776	3939	19624	748	642	69729
1975	47493	4168	21115	827	722	74325
1976	49257	4326	22071	865	803	77322
1977	50875	5622	22145	1039	854	80545
TAUX de CROISSANCE ANNUEL (70-77)	4.2%	7.4%	3.4%	6.2%	7.0%	4.25%

TABLEAU N°1

Documents (Louis Berger Int) provenant
de la Direction de la statistique.

Tableau G.3.1a [16]

Niveaux de service et débits de service maximaux pour une route à deux voies, dans des conditions d'écoulement ininterrompu (correspondant à l'écoulement normal en milieu rural)

niveau de service	description	vitesse praticable en km/h	possibilité du dépassement 30 km/h	le rapport (d/c) débit de service capacité					débit de service maximal dans des conditions idéales incluant 120 km/h AHS Le total des vomi- res particulières dans les deux sens par heure	
				valeur limite de base* pour AHS de		valeur requise pour la vitesse moyenne éducative de				
				100 km/h	80 km/h	60 km/h	40 km/h	20 km/h		
A	écoulement stable - 100	100	0,17	-	-	-	-	-	350	
		80	0,19	-	-	-	-	-		
		60	0,24	-	-	-	-	-		
		40	0,42	-	-	-	-	-		
		20	0,59	-	-	-	-	-		
		0	0,67	-	-	-	-	-		
B	écoulement stable - 80 (haute vitesse)	100	0,47	0,42	-	-	-	-	920	
		80	0,55	0,52	-	-	-	-		
		60	0,62	0,59	-	-	-	-		
		40	0,79	0,77	-	-	-	-		
		20	0,96	0,94	-	-	-	-		
		0	1,00	1,00	-	-	-	-		
C	écoulement stable - 60	100	0,73	0,68	0,56	0,49	-	-	1 460	
		80	0,71	0,64	0,53	0,45	-	-		
		60	0,69	0,64	0,55	0,46	-	-		
		40	0,83	0,74	0,62	0,52	-	-		
		20	0,97	0,89	0,77	0,67	-	-		
		0	1,00	1,00	0,90	0,79	-	-		
D	approchant l'écoulement instable	100	0,93	0,88	0,79	0,67	0,57	-	1 820	
		80	0,95	0,82	0,71	0,62	0,55	-		
		60	0,89	0,85	0,74	0,69	0,53	-		
		40	0,88	0,81	0,71	0,64	0,47	-		
		20	0,87	0,78	0,71	0,47	0,30	-		
		0	0,86	0,78	0,67	0,50	0,17	-		
E	écoulement instable - 50	non applicable	-	-	1,00	-	-	-	2 000	
F	écoulement forcé - 50	non applicable	-	-	-	-	-	-	très variable 0 à capacité	

- i la vitesse praticable et le rapport (d/c) sont des mesures indépendantes du niveau de service. Les deux limites doivent être atteintes dans chaque niveau à déterminer.
- ii si aucune entrée n'apparait, la vitesse requise pour ce niveau n'est pas atteinte même pour les faibles débits.
- iii capacité
- iv approximativement.
- v pas de dépassement
- vi le rapport débit-capacité peut excéder 1,00, indiquant la congestion.

Tableau G.3.1c [16]

**Équivalence en voitures
particulières des camions sur les
routes à deux voies, pour des
sous-secteurs spécifiques ou
dans les déclivités**

		Équivalence en voitures particulières, E, pour tous les pourcentages de camions		
longueur de la déclivité %	d'Activité km	pourcent- age de service A et B	pourcent- age de service C	pourcent- age de service D et E (équivalents)
0-2	totale	2	2	2
0	0,5	7	9	3
	1,0	12	13	11
	1,5	16	20	18
	2,0	18	23	24
	3,0	21	27	28
	4,0	22	29	30
	5,0	22	30	31
	6,0	23	31	32
4	0,5	9	10	7
	1,0	19	25	26
	1,5	25	34	37
	2,0	28	37	43
	3,0	30	41	46
	4,0	31	43	49
	5,0	31	44	50
	6,0	32	45	51
5	0,5	15	19	19
	1,0	27	39	43
	1,5	32	46	52
	2,0	35	49	57
	3,0	37	53	61
	4,0	38	55	65
	5,0	39	56	66
	6,	40	57	67
6	0,5	26	31	34
	1,0	36	52	60
	1,5	40	58	66
	2,0	43	61	73
	3,0	46	64	79
	4,0	48	67	83
	5,0	49	69	85
	6,0	50	70	86
7	0,5	33	46	56
	1,0	48	68	80
	1,5	52	73	88
	2,0	55	77	93
	3,0	58	81	99
	4,0	59	83	102
	5,0	60	85	105
	6,0	61	87	107

Tableau G.3.1d [16]

**Facteurs de correction^{1, 2} pour véhicules lourds
sur des sous-secteurs particuliers de la voie ou dans les déclivités
sur les chaussées à deux voies, incluant l'équivalence
en voitures particulières et le pourcentage de camions**

Équivalence en voitures particulières E_v^{**}	facteur de correction T pour camions														
	Pourcentage des camions P_c														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	14	16	18	20	
2	0,99	0,98	0,97	0,96	0,95	0,94	0,93	0,93	0,92	0,91	0,89	0,88	0,86	0,85	0,83
3	0,98	0,96	0,94	0,93	0,91	0,89	0,88	0,86	0,85	0,83	0,81	0,78	0,76	0,74	0,71
4	0,97	0,94	0,92	0,89	0,87	0,85	0,83	0,81	0,79	0,77	0,74	0,70	0,68	0,65	0,63
5	0,96	0,93	0,89	0,86	0,83	0,81	0,78	0,76	0,74	0,71	0,68	0,64	0,61	0,58	0,55
6	0,95	0,91	0,87	0,83	0,80	0,77	0,74	0,71	0,69	0,67	0,63	0,59	0,56	0,53	0,50
7	0,94	0,89	0,85	0,81	0,77	0,74	0,70	0,68	0,65	0,61	0,58	0,54	0,51	0,48	0,45
8	0,93	0,88	0,83	0,78	0,74	0,70	0,67	0,64	0,61	0,59	0,51	0,51	0,47	0,44	0,42
9	0,93	0,86	0,81	0,76	0,71	0,68	0,64	0,61	0,58	0,56	0,51	0,47	0,43	0,41	0,38
10	0,92	0,85	0,79	0,74	0,69	0,65	0,61	0,58	0,55	0,53	0,48	0,44	0,4	0,38	0,35
11	0,91	0,83	0,77	0,71	0,67	0,63	0,59	0,56	0,53	0,50	0,45	0,42	0,38	0,36	0,33
12	0,90	0,82	0,75	0,69	0,65	0,60	0,57	0,53	0,50	0,48	0,43	0,39	0,36	0,34	0,31
13	0,89	0,81	0,74	0,68	0,63	0,58	0,54	0,51	0,48	0,45	0,41	0,37	0,34	0,32	0,29
14	0,88	0,79	0,72	0,66	0,61	0,56	0,52	0,49	0,46	0,43	0,39	0,35	0,32	0,30	0,28
15	0,88	0,78	0,70	0,64	0,59	0,54	0,51	0,47	0,44	0,42	0,37	0,34	0,31	0,28	0,26
16	0,87	0,77	0,69	0,63	0,57	0,53	0,49	0,45	0,43	0,40	0,36	0,32	0,29	0,27	0,25
17	0,86	0,76	0,68	0,61	0,56	0,51	0,47	0,44	0,41	0,38	0,34	0,31	0,28	0,26	0,24
18	0,85	0,75	0,66	0,60	0,54	0,49	0,46	0,42	0,40	0,37	0,33	0,30	0,27	0,25	0,23
19	0,85	0,74	0,65	0,58	0,53	0,48	0,44	0,41	0,38	0,36	0,32	0,28	0,26	0,24	0,22
20	0,84	0,72	0,64	0,57	0,51	0,47	0,42	0,40	0,37	0,34	0,29	0,27	0,25	0,23	0,21
22	0,83	0,70	0,61	0,54	0,49	0,44	0,40	0,37	0,35	0,32	0,28	0,26	0,23	0,21	0,19
24	0,81	0,68	0,59	0,52	0,47	0,42	0,38	0,35	0,33	0,30	0,27	0,24	0,21	0,19	0,18
26	0,80	0,67	0,57	0,50	0,44	0,40	0,36	0,33	0,31	0,29	0,25	0,22	0,20	0,18	0,17
28	0,79	0,65	0,55	0,48	0,43	0,38	0,35	0,32	0,29	0,27	0,24	0,21	0,19	0,17	0,16
30	0,78	0,63	0,53	0,45	0,41	0,36	0,33	0,30	0,28	0,26	0,22	0,20	0,18	0,16	0,15
35	0,75	0,60	0,49	0,42	0,37	0,33	0,30	0,27	0,25	0,22	0,20	0,17	0,16	0,14	0,13
40	0,72	0,56	0,46	0,39	0,34	0,30	0,27	0,24	0,22	0,20	0,18	0,15	0,14	0,12	0,11
45	0,69	0,53	0,43	0,36	0,31	0,27	0,25	0,22	0,20	0,19	0,16	0,14	0,12	0,11	0,10
50	0,67	0,51	0,40	0,34	0,29	0,25	0,23	0,20	0,18	0,17	0,15	0,13	0,11	0,10	0,09
55	0,65	0,48	0,38	0,32	0,27	0,24	0,21	0,19	0,17	0,16	0,13	0,12	0,10	0,09	0,08
60	0,63	0,46	0,36	0,30	0,25	0,22	0,19	0,17	0,16	0,15	0,12	0,11	0,10	0,09	0,08
65	0,61	0,44	0,34	0,28	0,24	0,21	0,18	0,16	0,15	0,14	0,12	0,10	0,09	0,08	0,07
70	0,59	0,42	0,33	0,27	0,22	0,19	0,17	0,15	0,14	0,13	0,11	0,09	0,08	0,07	0,07
75	0,57	0,40	0,31	0,25	0,21	0,18	0,16	0,14	0,13	0,12	0,10	0,09	0,08	0,07	0,06
80	0,56	0,39	0,30	0,24	0,20	0,17	0,15	0,14	0,12	0,11	0,10	0,08	0,07	0,07	0,06
90	0,53	0,36	0,27	0,22	0,18	0,16	0,14	0,12	0,11	0,10	0,09	0,07	0,07	0,06	0,05
100	0,50	0,34	0,25	0,20	0,17	0,14	0,13	0,11	0,10	0,09	0,08	0,07	0,06	0,06	0,05

¹ calculé par $100/(100 \cdot P_c + E_v \cdot P_v)$

² utiliser pour convertir l'équivalence du débit des voitures particulières en trafic composé; réciproquement utiliser pour convertir le trafic composé en équivalence de voitures particulières

III du tableau G.3.1c

Tableau G.3.1e [16]

Effet combiné de la largeur de voie et du dégagement latéral restreint, sur la capacité et le débit de service, d'une chaussée à deux voies avec écoulement ininterrompu.

Facteur de correction W_L largeur de voie et W_C dégagement latéral ⁱ										
distance entre le côté de la voie et l'obstruction	obstruction sur un côté seulement ⁱⁱ									
	3,75 m		3,50 m		3,25 m		3,00 m		2,75 m	
m	niveau niveau	B E''	niveau niveau	B E''	niveau niveau	B E''	niveau niveau	B E''	niveau niveau	B E''
2,0	1,00	1,00	0,92	0,94	0,83	0,86	0,77	0,81	0,71	0,77
1,5	1,00	1,00	0,90	0,91	0,81	0,84	0,74	0,79	0,69	0,75
1,0	0,98	1,00	0,86	0,87	0,77	0,81	0,71	0,76	0,66	0,72
0,5	0,95	1,00	0,82	0,84	0,74	0,78	0,68	0,73	0,63	0,69
0	0,92	0,95	0,78	0,81	0,70	0,75	0,65	0,70	0,60	0,66

obstruction sur les deux côtés ⁱⁱ										
niveau niveau	3,75 m		3,50 m		3,25 m		3,00 m		2,75 m	
	B	E''	B	E''	B	E''	B	E''	B	E''
1,00	1,00		0,94	0,95	0,84	0,87	0,77	0,82	0,72	0,78
1,00	1,00		0,88	0,90	0,79	0,83	0,73	0,77	0,68	0,73
0,93	0,95		0,80	0,85	0,72	0,78	0,66	0,73	0,61	0,69
0,84	0,88		0,72	0,78	0,66	0,72	0,60	0,67	0,56	0,64
0,75	0,81		0,64	0,70	0,58	0,65	0,53	0,61	0,49	0,58

ⁱ la correction W_C est inscrite pour le niveau E, la capacité, et W_L pour le niveau B, les autres sont interpolées.
ⁱⁱ incluant l'écart pour la circulation opposée.

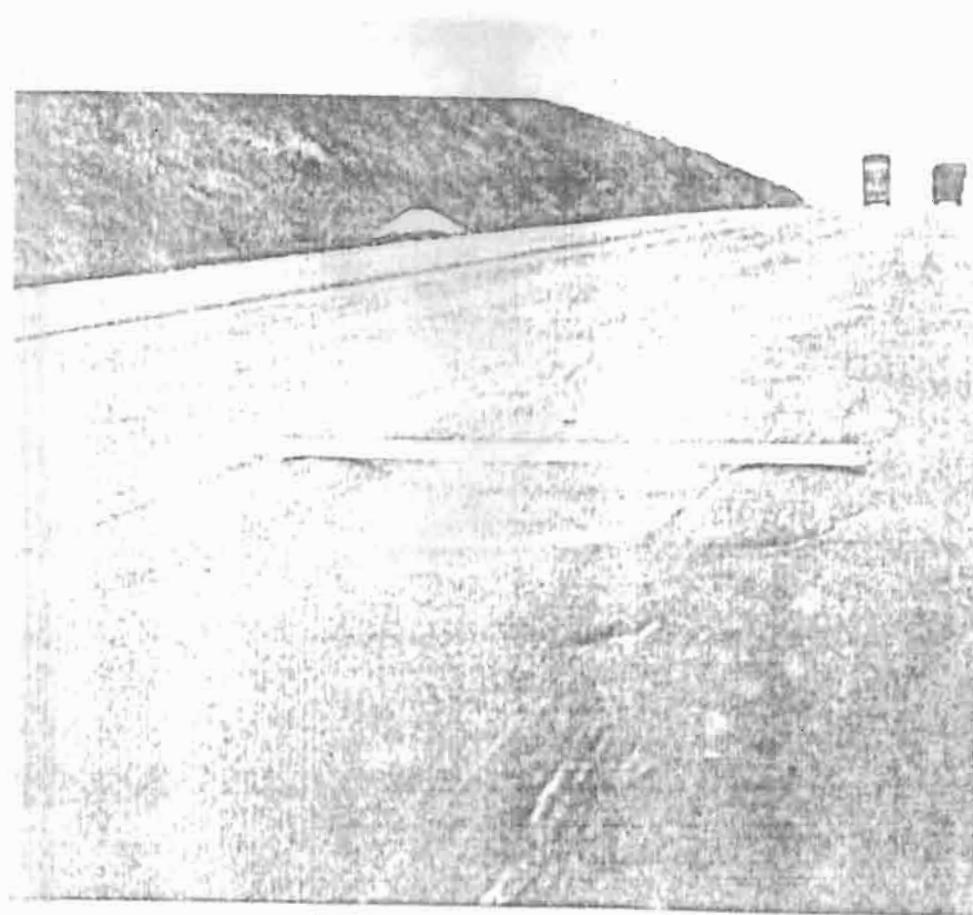
Projet	Nom construction	Entreprise	Matière	Montant (Frs CFA)	Description
KOLDA					
DIANA "MALARY	39 1962	IEFEBURE - SOFRA	N° 133 / TRP / 181 / FM approvisé le 01/07/62	102.000.000	Terreplein = SCM 1 (1951-58) C. de base = latérite Imprégnation au O/H Revêtement : Bricouche basaltique et CB + SC/200
R 21					



B - Profondeur d'orrière : 9 cm

ORNIERAGE

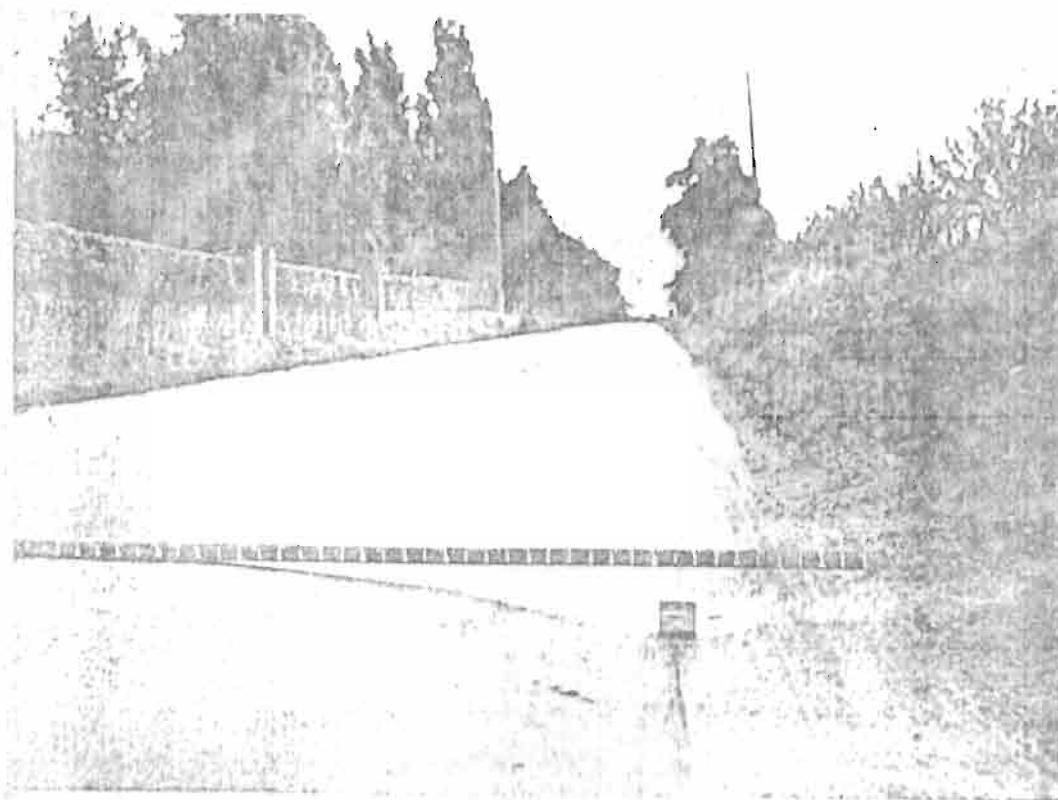
Figure N° 1



D - Profondeur de la flache : 15 cm

FLACHE

Figure N° 2



D - Dénivellation de 19 cm

BOURRELET LONGITUDINALFigure N°3



Fissures à mailles fines

Figures N°4

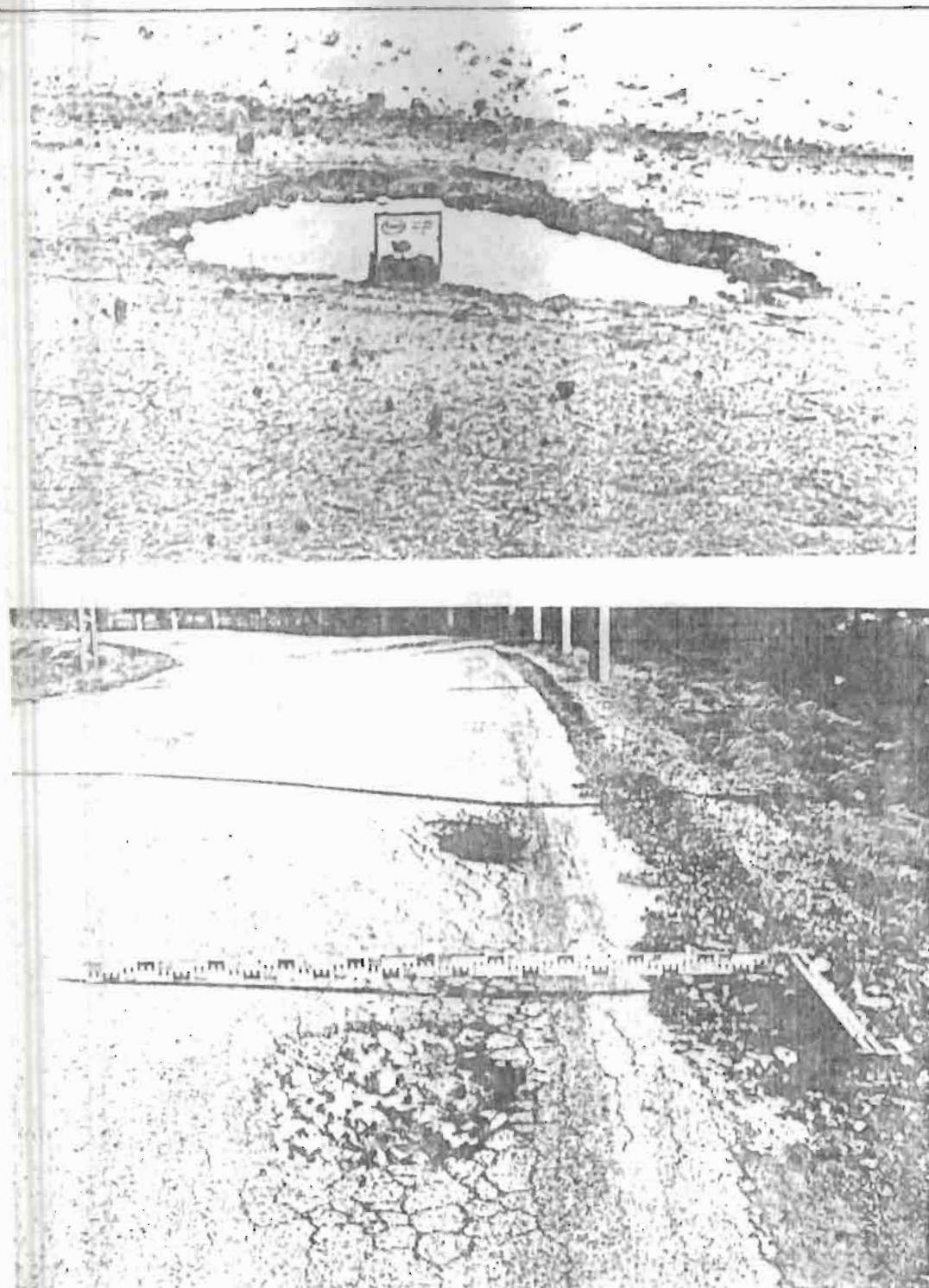


Fissures rectilignes
suivant la rive droite



FAIENGAGE

Figure N°5



NIDS DE POULE
Figures N°6

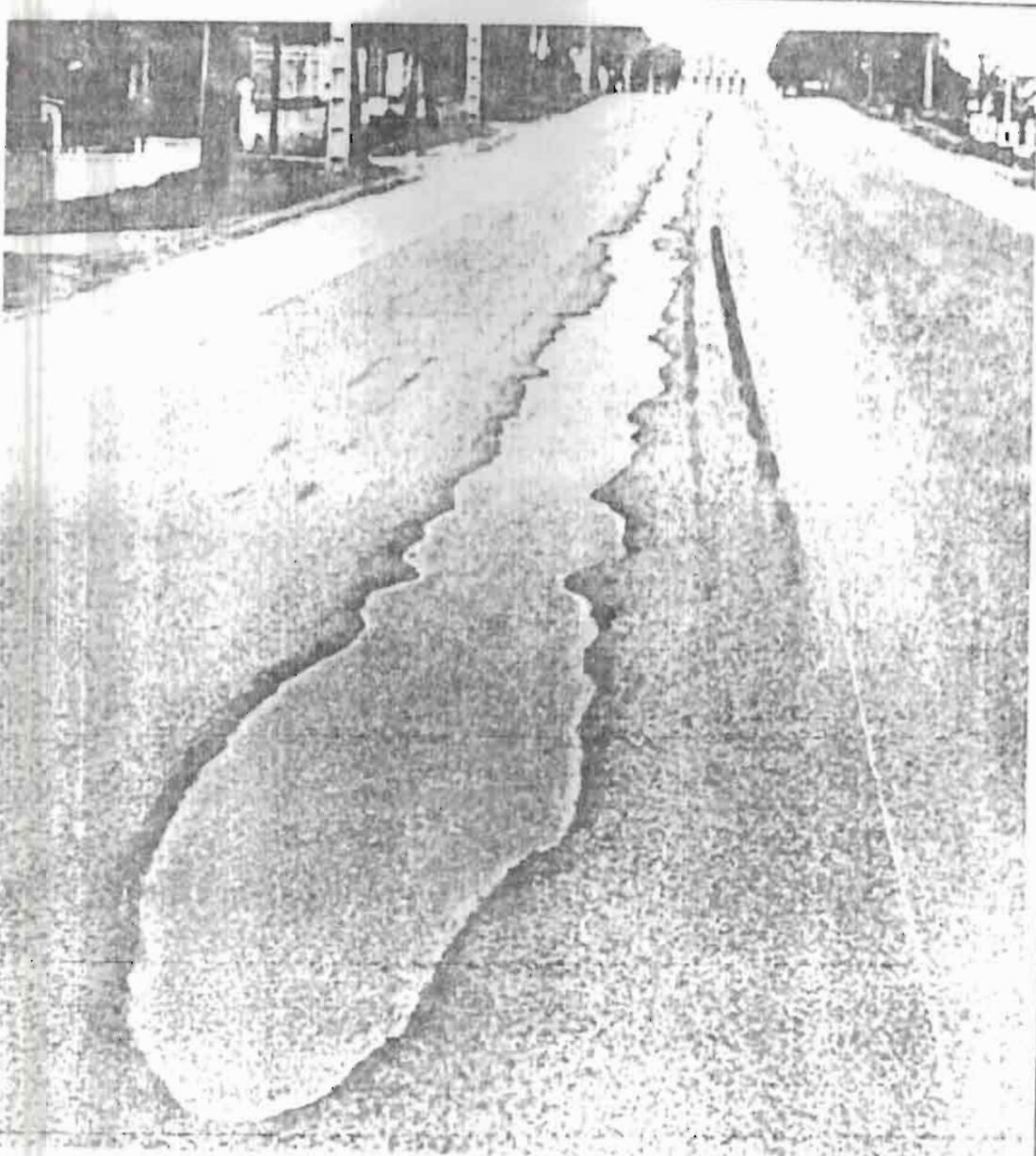
7/c



DESENROBAGE

Figure N° 7

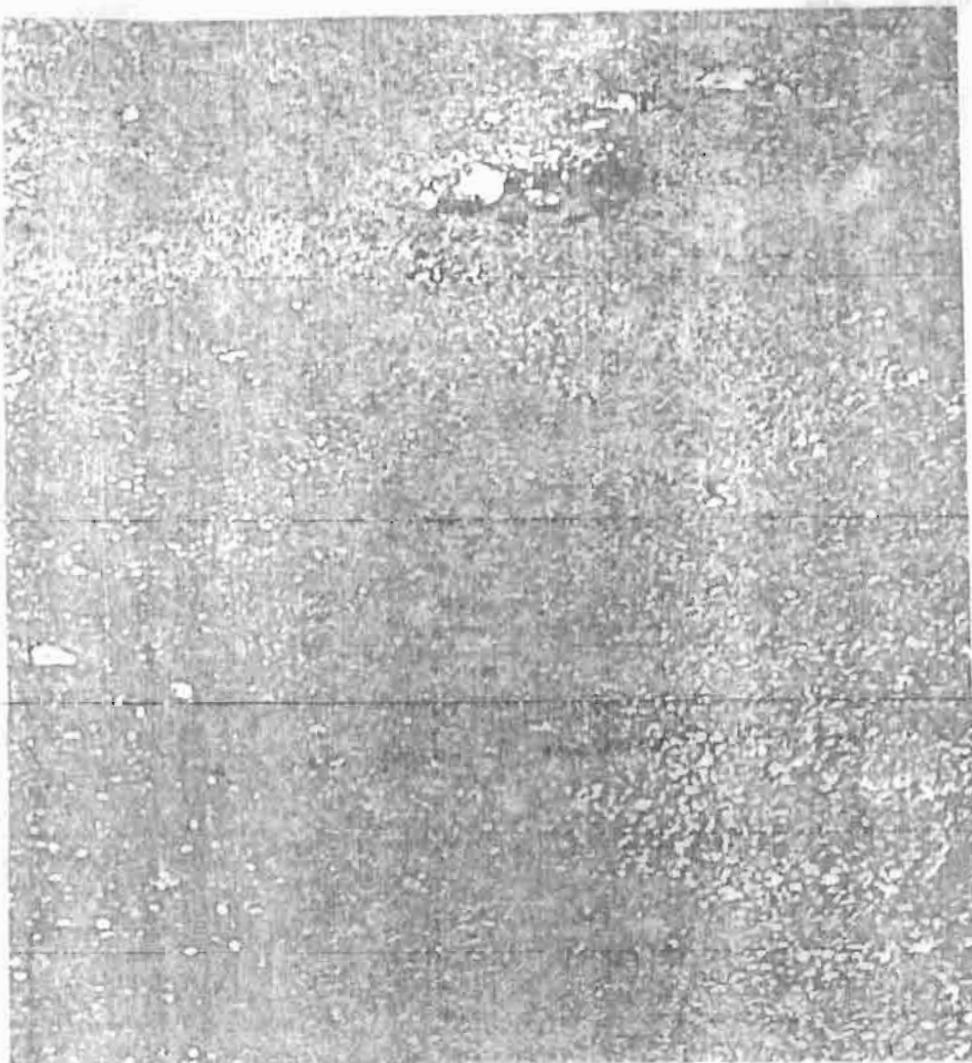
8/c



PELADE

Figure N° 8

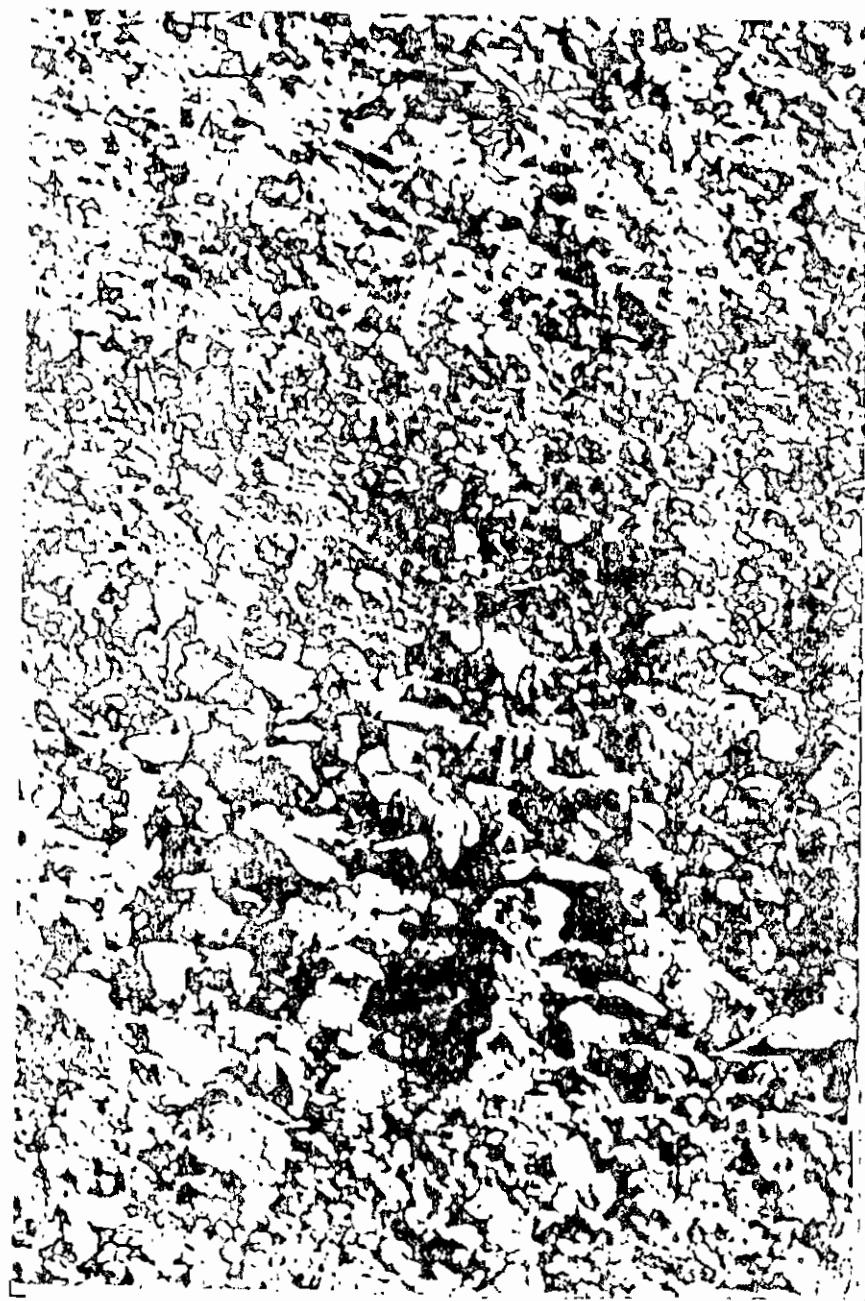
9/c



RESSUAGE DU LIANT

Figure N°9

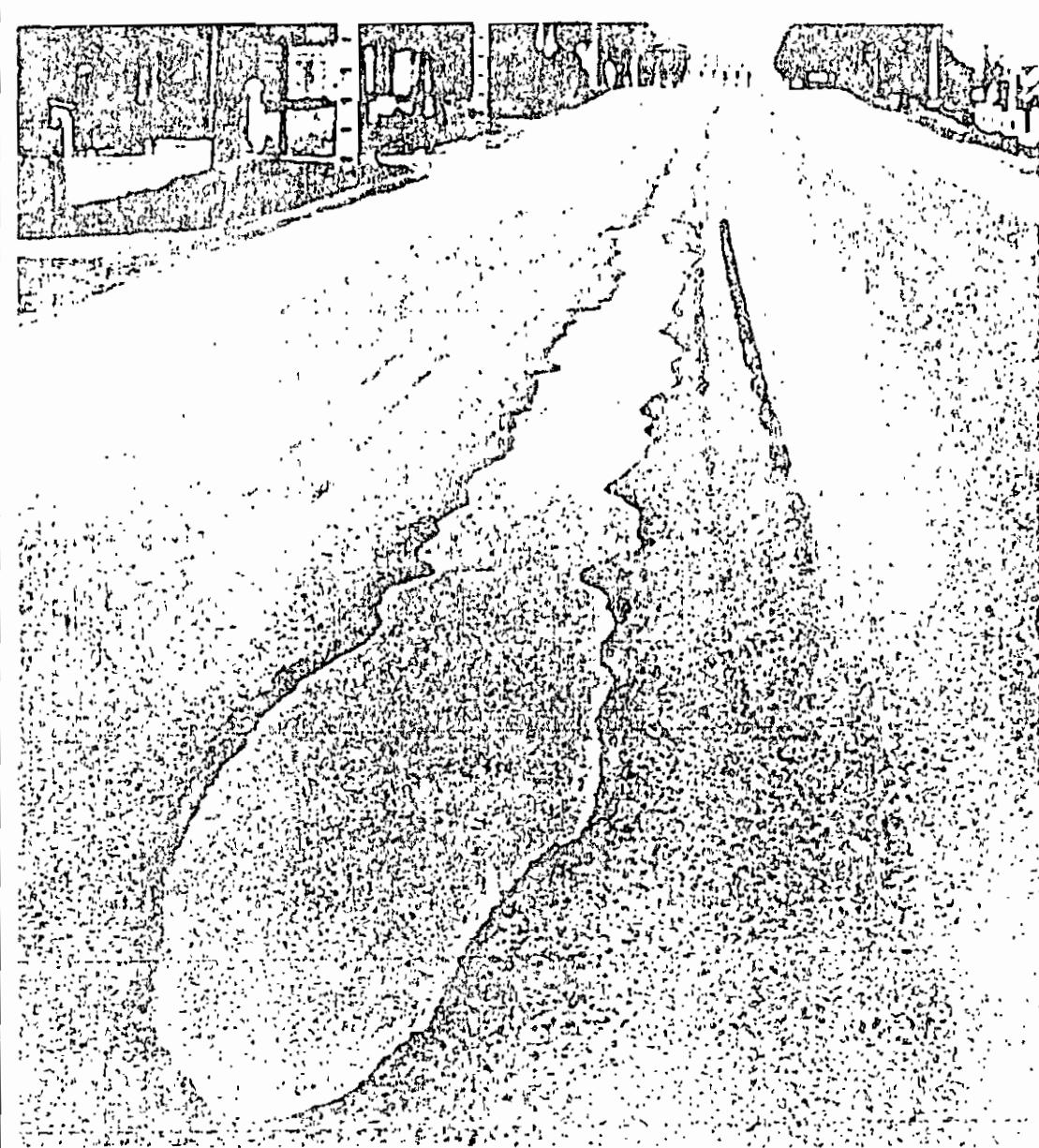
7/c



DESENROBAGE

Figure N° 7

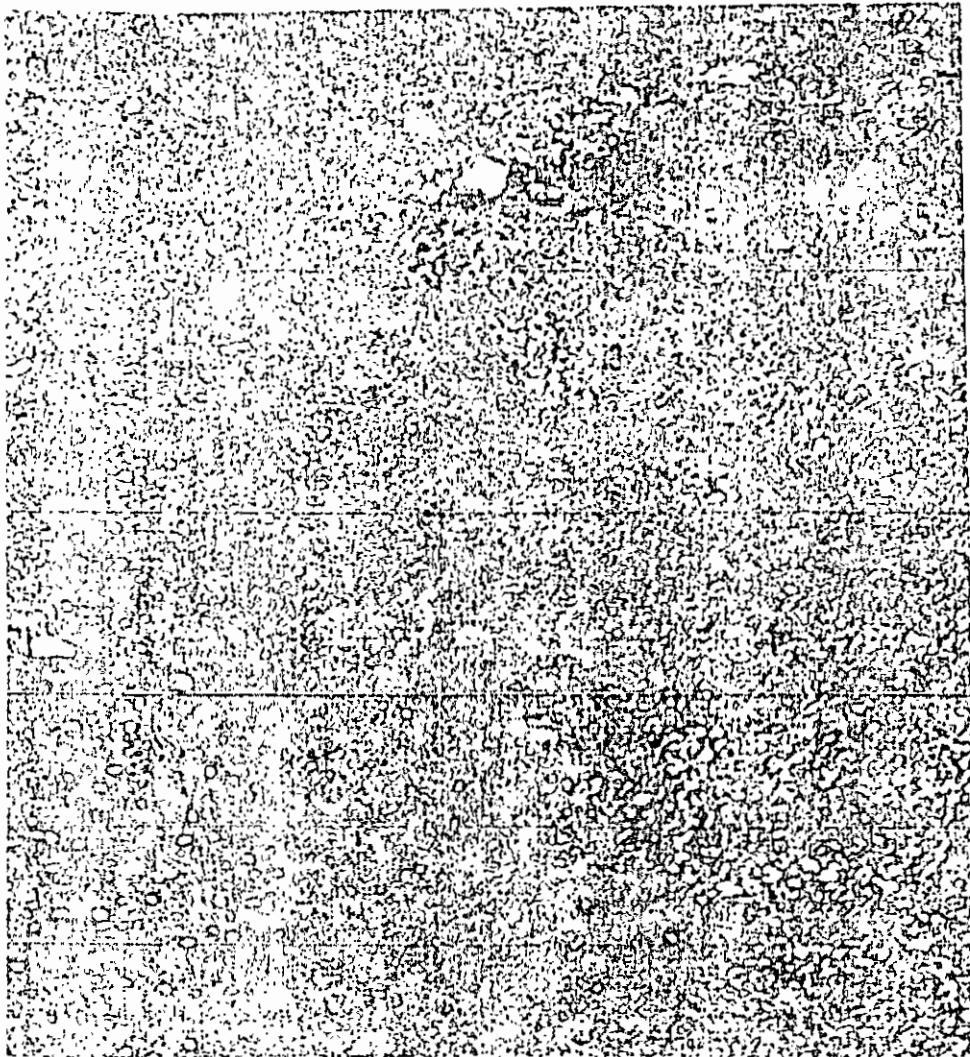
8/c



PELADE

Figure N° 8

9/c



RESSUAGE DU LIANT

Figure N°9

b) BIBLIOGRAPHIE

- [1] AUTRET PAUL & RAYMOND SAUTERÉY : Guide d'auscultation des chaussées souples , EYROLLES , 1977
- [2] AUTRET PAUL (L.C.P.C) : Le réseau routier du Mali determination des besoins en entretien et en renforcement pour le réseau routier
- [3] BCEOM-CEBTP : Manuel sur les routes dans les zones tropicales et désertiques Tomes 1, 2, 3 (EYROLLES)
- [4] CESAREO A : Entretien mécanique des routes en terre en Côte d'Ivoire , EYROLLES , 1970
- [5] DIOUF A MATH : Projet de fin d'études (E.P.T 78)
- [6] G. JEUFFROY & RAYMOND SAUTERÉY : Guide pratique de construction routière, "Notions élémentaires sur le comportement des chaussées" ; Supplément au numéro 549, Revue générale des routes et des aérodromes , janvier 1979 .
- [7] MINISTÈRE de L'EQUIPEMENT, (MISSION LOUIS BERGER) : Manuel de Système de Programmation et de Planification de l'entretien routier (Février 1979)
- [8] MISSION LOUIS BERGER : Programme d'assistance technique pour l'entretien routier. (Rapport AOUT 1980)
- [9] G. ROBERT, TESSIER, ING : Guide de Construction routière .
- [10] GERARD MILLIER, Ingénieur au BCEOM : Suivi de l'activité et mesure des coûts dans les services d'entretien des routes, Informations et documents (décembre 1980) N° 35 .
- [11] Ministère DE L'EQUIPEMENT: Bulletin de Liaison

- [12] Notes de cours de Mécaniques sols E.P.T(80)
- [13] Notes de cours de Routes 421 E.P.T (80)
- [14] Laterite soil Engineering, Pedogenesis and Engineering Principles M.B.Gidigogu (1976)
Elsevier Scientific Publishing Co
Amsterdam.
- [15] (L.C.P.C - S.E.T.R.A) : Catalogue de dégradations de chaussées. Février 1972
- [16] (A.Q.T.R) : Normes canadiennes de conception géométrique des routes.

LE CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DES TRAVAUX PUBLICS

ROUTE DE RECHERCHE ET D'ETUDE DES TRAVAUX PUBLICS
DAKAR - SENEGAL

LABORATOIRE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
(CEREEQ)

DAKAR, SENEGAL
BUREAU DE RECHERCHE
CENTRE EXPÉRIMENTAL
DES TRAVAUX PUBLICS



ROUTE NATIONALE 1

DAKAR - DIARI NIAYE - TAMBOUR -

KAOLACK - KAFERINE - TALIMI BOVAR

Tronçon	km	Entreprise	Marché	Montant Fcs (FA)	Constitution de la chaussée
DAKAR					C de base + Empierrement calcaire Revêtement : Enrobés
DIAM - NIAYES	34,5	1961			(nombreux élargissements et renforcement)
DIAM - NIAYES	43	1961/62	Genie Défense	* 135 au 17-11-51 élevageurs 4x2 * 135 au 32-3-52 Régie	200 000 000 élevageurs 4x2 * 135 au 32-3-52 Régie 15 000 000
M'BOUR					C de base : 10 à 15 m latérite Impregnation du Sif Revêtement : 3 à 6 cm lapis enrobés égrangées de grès ou basalte ou 8 retenue de ciment
M'BOUR	4,6	1960/61	Solidité	100 000,00 * 135	Macadam calcaire semi-calcaire Sif au 150/200. Tricouche
THIADIAYE					C de base : 10-15 m latérite 30/400 sif de scellement au 150/200 Revêtement : Macrocouches lapis-basalte et CB 150/200
THIADIAYE	66	1962/63	Solidité		
KAOLACK					
KAOLACK	17,8	1962	Entreprise SEDIF	100000	C de base : 10-15 m latérite élevageurs 10 à 150,000 Revêtement : 10-15 cm granulés basalte et CB 150/200
N'GATCH					
N'GATCH	20	1963	Entreprise SEDIF du Sénégal (GSEF)	100000	C de base - Latérite + 2% ciment Impregnation du Sif Revêtement : Bricouche granulés basalte et CB 150/200
BIRKELANE	23	1963	Idem		
BIRKELANE KAFFRINE	23				Idem
BIRKELANE MA'EME HODAR	34	1964	Génie		C de base - Latérite Revêtement : Grav. 15 basalte

ROUTE NATIONALE 2

DIAM-NIAYES - THIERS - GOUDET - DAKAR - 1.200

RICHARD-TOLL - MAGANA - KOLIBA - 1.100

L. B. T. P. DAKAR

Document 4*

Tronçon	Km	Période de construction	Entreprise	Marché	Montant (fcs + F.A)	Constitution de la chaussée
DIAM - NIAYES	32	1950/51	SOLIDITIL - SFIDOTP	n° 56/TP approuvée le 18/12/51	221 000 000	C. de base : empierrage en 30/70 Calcaire ou basalte Revêtement initial : Bicouche (gravillons basalte et CB 150/200) ou Tricouche. Ultérieurement : Renforcement en enrobés
THIES						
THIES - Pont de M'BABA	29	1950/52	GATE - ATME et JULIAN - DESPLATS LEFEBVRE Groupeement "GETRAIS"	n° 61/TP approuvée le 11/12/52	196 000 000	Fondation : 15cm latérite C. de base : Gravillons IV latéritique Impregnation au 0/1 Revêtement : Bicouche (grav. basalte) et émulsion
Pont de M'BABA	19	1951/52	LEFEBVRE	n° 71/TP 35/TP approuvée le 15/12/52	100 000 000	C. de base 15cm latérite Impregnation 0/1 Revêtement : Bicouche (gravillons basalte et CB 150/200)
MECKE						
MECKE - KELLE	40	1958	LEFEBVRE	n° 51/TP 26/TP/FM approuvée le 31/12/58	56 000 000	Idem
KELLE - N'DANDE	40	1958/59	LEFEBVRE	n° 60/TP 32/TP approuvée le 22/12/58	11 000 000	Idem
N'DANDE	43	1960	LEFEBVRE - HERSENT	n° 58/TP 37/TP approuvée le 31/12/60	103 000 000	Idem
KEBEMER				Avenant n° 6		
KEBEMER	48	1960	LEFEBVRE - HERSENT	Idem. Avenant n° 6	156 000 000	Idem
GUEOUL						

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (fcfa CFA)	Constitution de la chaussée	Renv.
GUEOUL - LOUGA	17	1960	LEFFBURE - HERSENT	Idem - Avenant n° 46	459 000 000	C. de base : Sols ciment (8%) Enduit d'accrochage : Emulsion Revêtement : Bicoche (gravillons basalte et CB 150/200) Renforcement : Sand - Asphalt (celos)	
LOUGA - BARALE	28	1960	COLAS - DUMEZ	Idem. Avenant n° 45 " " n° 47	126 000 000 158 000 000	C de base : Sols ciment (8%) Enduit d'accrochage : Bitume Revêtement : Sand - Asphalt (60 kg / m²). Renforcé : Idem	
BARALE - RAO	26	1960	COLAS - GTE	Idem - Avenant n° 46 " " n° 3	81 000 000 178 000 000	C. de fondation : Banco-coquillage C. de base : Banco-coquillage + 4% ciment - 4 cm supérieurs traités et ciment. Revêtement : Sand Asphalt (55 kg / m²). Renforcé : Idem	
RAO	12	1958/59	COLAS	N° 57 / IP/LL/EM approuvé le 6/12/58	104 000 000	C de base : Banco-coquillage + 4% ciment. Imperméabilisation au 0/1 Revêtement : 3 cm enrobés (cog. concassés, 5 de basalte, filer)	
SAINT - LOUIS				N° 218, IP/1960/EM		Remblai et fonçage : SLA IP, 40	
SAINT - LOUIS						De base : 1) Du PK 7 (origine) au PK 46 Banco-coquillage - 4 cm supérieurs traités à l'émulsion 2) Du PK 46 au PK 99,5 latérite + 2% ciment Imperméabilisation au 0/1 Revêtement : Bicoche (gravillons basalte, émulsion et CB 150/200)	
ROSSO	92,5	1963/64	DUMEZ	approuvé le 21/12/63	620 000 000		

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (Francs CFA)	Constitution de la chaussée	P.
ROSSO-DAGANA	34	1964	DUMEZ	N° 218 / TP / 190 / FM approuvé 5/11/63	Inclus dans St Louis-Rosso	C de base : Latérite + 2% ciment Impregnation 0/4 Revêtement : Bicoche (émulsion basalte et CB 150/200)	
DAGANA_N'DIOUM	99	1967/68	SOFRATP_COLAS	N° 46 / TP / 69 / FM approuvé 13/8/67	540 000 000	C. de base : Latérite + 5% ciment Impregnation 0/4 Revêtement : Bicoche émulsion et basalte	
N'DIOUM_MATA M	193	1969/70/71	DUMEZ	N° 001 / TP / 73 FM approuvé le 24/7/73	+ 920 000 000	C. de base : Latérite + 5% ciment Impregnation 0/4 Revêtement : Bicoche 10/20 - 5/10 gravillons roulés (latérite, quartz, quartzite) avec bitume 80/100 dépôt sablage.	

ROUTE NATIONALE 3

DIAX - KOUZELE - DAKAR -

BIOURDEL - TOUBA - DAKAR - LAGUNE

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (frs CFA)	Constitution de la chaussée	Ces
THIES_Embranche- ment de GOUNDIANE (PK 8,66)	22	1959/52		N° 02 / TP / 52 / FM approvée le 26/3/63		C. de base : Latérite Revêtement initial : Gravillons Latérite et CB 30/200 Élargissements à 6m en 63.66-65. Terrassements SOM - Revêtement : Bicoche basalte, émulSION	
Emb! GOUDIANE - KHOMBOLE (PK 8,66 à 14,36)	6	1960	COLAS	N° 38-TP / 51-FM approvée le 5.7.60 / 28 000 000 échéance 7/64		C de base = latérite + 3% ciment Impregnation 0/4 Revêtement : Monocouche basalte émulSION	
Du PK 14,36 au PK 24,5	10	1960	SOFRA TP	même marché échéance 7/62 / 16 000 000 approvée le 24/2/60	16 000 000	C de base = Latérite + 3% ciment Impregnation 0/4 Revêtement : basalte et CB 150/200 bicoche	
Du PK 24,5 au PK 35,0	10,5	1960	SOFRA TP	même marché échéance 6/63 approvée le 8/12/60	170 000 000	C de base : latérite (améliorée à 3% ciment dans bande centrale) Impregnation 0/4. Engravures Revêtement, Bicoche basalte et CB 150/200	
Du PK 35,0 au PK 45,0	10	1960	SOFRA TP	même marché échéance 6/64 / 470 000	470 000	same	
Du PK 45,0 à TOUBA	55	1960/61	SFEDTP	face Arriant N° 11, approvée le 25/12/60	205 000 000	Terrassements Diourbel Touba SOM C. de base : latérite + 2% ciment Impregnation 0/4. Engravures Revêtement : Bicoche basalte et CB 150/200	
TOUBA - DAHRA	68	1962/63	J. LEFEBVRE	N° 50 / TP / 56 / FM approvée le 6/12/62 échéance 7/64 app. le 20/12/64	420 000 000 10 000 000	C de base latérite Impregnation 0/4 Revêtement : Monocouche basalte et CB 150/200	

Prévision	km construction	Montant financière	Méthode	Constitution de la chaussée
DAHRA - LINGUERE	40 1973	Coût noté : 73 121.57 organisé : 66,573	222 000.00	<p>Couche de base = Latérite</p> <p>Impregnation = O/I</p> <p>Revêtement = Bicouche basaltique émulsion.</p>

ROUTE NATIONALE 4

EADJACK - GANIE - ZIGFLACK

L.B.T.P. DAKAR

Dossier R*

2°) Tronçon en territoire gambien (KEUR AYIP_SENOBA)

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (Fcs CFA)	Constitution de la chaussée	Réf.
	25	1957/58	Solidité - COLAS	N° 137/TP approuvé le 22/1/57 N° 36/TP/101/EM approuvé le 6/12/57 Avenant n° 9	10.000.000 138.000.000	C. de base : 15 cm latérite + 3% ciment Impregnation 0/1 Revêtement : Du PK 0 à 9,3 : Tricouche, basalte, émulsion Du PK 9,3 à 24,3 : Bicouche, basalte, émulsion + sablage	
KEUR AYIP_SENOBA							

1°) Tronçon nord KAOLACK-KEUR AYIP (frontière gambienne)

Tronçon	KM	Année construction	Entreprise	Marché	Montant (mcs)	Construction cci à chaussée R.
KAOLACK	55	1959-51		70'27 T.P.U.00.000 10'22 I.19 20'18 T.P.U.00.000 10'00 + C.C.20	10'17 T.P.U. + 2.000.000 10'32 T.P.U.00.000 5'30 T.P.U.00.000	C. de base : 20 cm latérite Imprégnation C/I Revêtement : Du PK 5 au PK 20 : tranchée bâchée, coulis en Du PK 20 au PK 35 : gravier en latérite gravier + sable Sortie Sud à KAOLACK (35 km entière est réalisée en 1968 par STETP (ciment et mortier, armement)
NIORO DU RIP	27	1963-64	NIORO - C.D.C.20			C. de base : 15 cm latérite Imprégnation C/I Revêtement : gravier gravier + sable Revêtement : 15 cm latérite + 10 cm gravier + sable C. de base : 15 cm latérite
KEUR AYIP		1967-68	KEUR AYIP - C.D.C.20			C. de base : 15 cm latérite Imprégnation C/I Revêtement : gravier gravier + sable Revêtement : 15 cm latérite + 10 cm gravier + sable C. de base : 15 cm latérite
Traversée du grand et du petit BAO-BOLON		1967	SOFWA-T.P.			Rambard - 15 cm latérite / imprégna- tion C/I + revêtement : 10 cm

3°) Tronçon Sud : ZIGUINCHOR - SENOBA (frontière gambienne)

Tronçon	Année Am	Entreprise	Marché	Montant (frs CFA)	Constitution de la chaussée	Réf
Chaussée de TOBOR	1965 1966/67	ORTAL LEFFEBURE	Digue - Tabor (PK0 - PK7) C de base = 15cm coquillage brut Rénovation émissaire - Revêtement = Monocouche coquillage CB 150/100 sablier ébar - Transgambienne (PK7 - PK96,5) C de base : latérite + 5% ciment Imperméabilisation C.I.A. Même monocouche sable	1100000000 / 335000000		
Du PK 14,5 au PK 50,5	1966/67	OSSUDE Arenants et 2 J. LEFFEBURE	h° 10/15° paroi de épaisseur par OSSUDE en 1952 (CB 10-15) C de base : 15cm latérite - ciment Imp 0/11. Revêtement : Tapis / 60 Argam grès latéritique concassé et enrobé en bitume 8/10	115000000	C de fondation - Sol bitume épaisseur par OSSUDE en 1952 (CB 10-15) C de base : 15cm latérite - ciment Imp 0/11. Revêtement : Tapis / 60 Argam grès latéritique concassé et enrobé en bitume 8/10	
Pont de KOULIKAN SENOBA	1969	DUMEZ (COLAS) (LEFFEBURE)	C de base - Latérite + ciment Imperméabilisation Revêtement : Monocouche coquillage ou basalte			

ROUTE NATIONALE 5

KAOLOCK - PADDY - SOROKO - LAMZIG

L. B. T. P. DAKAR

Dossier N°

Tronçon	km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (/Fcs CFA)	Constitution de la chaussée	Renv.
KAOLACK-PASSY	21	1957/58/59	SFEOTP SOFRA TP	N° 62 /TP/78/FM approuvé le 7/12/57 N° 96 /TP/69/FM 104 /TP/73/FM approuvé le 16/2/59	55 000 000 11 500 000 129 000 000	C. de base : latérite + 3% ciment Imprégnation ou O/I Revêtement : Monocouche basalte et CB 150/200 et Sablege	13
PASSY-SOKONE	19	1963/65	SOFRA TP	N° 442 /TP/90/FM approuvé le 31/1/63 N° 193 /TP/233/FM approuvé le 25/2/65	115 000 000 30 000 000	C. de base : latérite + 3% ciment Imprégnation ou O/I Revêtement : Bicouche basalte émulsion et basalte Revêtement monocouche (demi)	14
SOKONE-KARANG	2.5	1966/67	SOFRA TP-DUMEZ	N° 760 /TP/160/FM approuvé le 3/2/66	275 000 000	C. de base : latérite Imprégnation ou O/I Revêtement : Monocouche basalte, émulsion et sablege	15

ROUTES REGIONALES, DÉPARTEMENTALES
ET REPÉRABLES

B.T.P. DAKAR

Dossier N°

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant 1/100 (CFA)	Constitution de la chaussée
SINDIA - POPENGUINE D 701	9	1962	J. LEFEUVRE SOM THIES	N° 81 / TP / 17 / 1 / 62 approuvé le 20/3/62	16.000.000 50.000.000	C. de base : Latérite (SOM) Impregnation O/I Revêtement : Bétonche basalte et CB 150/200 + sablage
K. MOUSSA - KAYAR D 700	16 (+ 9)	1954			42.000.000	C. de base : Blocage latéritique Revêtement : Bétonche granulat latéritique émulsion + sablage Sur. d'entretien : basalte + émulsion (1956)
M'BOUR - JOAL D 711	34	1954	Solidité J. LEFEUVRE SFEDTP	N° 81 / TP approuvé le 10/17/54 N° 86 / TP approuvé le 10/7/56 N° 161 / TP / 16 / 1 / 57 approuvé le 26/3/57	55.000.000 72.000.000 1.000.000	Ferrailllements - Solidité Surfaces : SFEDTP C. de base : 15 cm latérite Impregnation O/I Revêtement : Enrobés de basalte (60 kg/m ²) et CB 150/200
RUFISOUÉ - SANGAL CAM - M'BAYACK R 10	10	± 1957				Revêtement : Empierrement C. de base : macadam naturelle Revêtement : Enrobés (basalte) (ferraillements)
M'BAYACK - M'BORO R 70	41,5	1962 / 63 / 64	SOM Dakar COLAS - SFEDTP	Terr. et C. de base N° 131 / TP / 11 / 1 / 63 approuvé le 7/1/63 surveillants : Dard	214.000.000 (Total)	C. de base PK 0 à 20 : calcaire du lac Tomna PK 20 à 43 : latérite de Mont-Rolland PK 43 à 47,5 : phosphate de Taïba N'Diaye Impregnation : ou O/I Revêtement : Bétonche basalte émulsion + sablage

Tronçon	km construction	Anneé construction	Nomme	Matière (fond, C.I.A)	Opération
M'GORO - DIOGO R 70 bis	19	1962/63/64	SOM Coker	Terrassement et bâche 82 000 000	Côte base = Phosphate de Sodium Nidage Impregnation Oïle Revêtement = Monocouche bosalte érosion + sablage
TIAOUATIÉ M'GORO MER	19	1962/63/64	SOM Coker	Terrassement et bâche 82 000 000	Côte base = bâche de tam tam Impregnation = Oïle Revêtement = Monocouche érosion + sablage
D 702			SOM Coker	Terrassement et bâche 82 000 000	Côte base = bâche de tam tam Impregnation = Oïle Revêtement = Monocouche érosion + sablage
KEBEMER-LOMPIOUNG MER	54	1962/63/64	COKAS	Terrassement et bâche 82 000 000 Revêtement = Monocouche érosion + sablage	Côte base : Kebemer - Lompoul 11 km / 12 cm épaisseur de tam tam Demande de 16 000 000 calcaire marneux - grès - sableux stabilisant au basal longjumeau Revêtement : Kebemer Lompoul 126 500 m³ érosion + sablage érosion + sablage
R 30					

Prise en
charge

Entreprise
Contrat

Montant
français

Constitution de la caisse

Constitution de la caisse

M'BOUR

33,2

SOFRA-TP

300 000 francs

Structure de la caisse : 100 francs au capital et 10 francs d'abonnement.

JOAL

1922

SOFRATEP

CB 500 000

Structure de la caisse : 100 francs au capital et 10 francs d'abonnement.

22 - SFRATEP

100 000 francs

Structure de la caisse : 100 francs au capital et 10 francs d'abonnement.

Tronçon	Km	Année construction	Entreprise	Marché	Montant (\$ en CFA)	Constitution de la chaussée	Ref.	
MEKHE - PEKESSE	26	1956 à 58	J. LEFEBVRE	N° 101 / TP / 63 / FM Approuvé le 31/12/56 N° 16 / TP / 81 / FM Approuvé le 6/12/58 avenant n° 1 Approuvé le 16/1/59 N° 3 / TP / 81 / FM Approuvé le 2/12/59	98 000 000 21 000 000 28 000 000 92 000 000	MEKHE - PEKESSE (22 km) C. de base : Latérite de Lam-Lam + ciment + Imprégnation 0/1 Revêtement : Monocouche basalte et CB 150/200 PEKESSE - THILMAKHA (22 km) C. de base = Sol + ciment Revêtement = Topix Sheet-asphalt 145 Kg m ⁻²		
THILMAKHA	10	= 1962				C. de base = Latérite Revêtement : Monocouche (asphalte)		
DAROU MARNANE								
D 703								
KEBEMER - SAGATTA	30.5	1961/63	J. LEFEBVRE - HERSENT	N° 30 / TP / 57 / FM Arrêté d'approbation 14 000 000 le 6/12/61 N° 25 / TP / 68 / FM Arrêté d'approbation le 30. XII / 62	14 000 000 195 000 000	C. de base: PK 0 à 6.5 Latérite de Lam-Lam PK 6.5 à 30.5 16cm sable Calca-marnave - 6cm supérieurs stabilisés au calca Revêtement : Monocouche basalte et CB 150/200		
R 30								
TOUBA								
DAROU MOUSTY -	61	1963/64	CRTAL - HERSENT	N° 428 / TP / 63 / FM LEFEBVRE	Approuvé le 6/12/63	650 000 000	PK 0 à TOUBA PK 0 à 15 C. de base = latérite de N'Diagne 15cm Imprégnation ou C. + PK 15 à 61 : couche de base = 15cm sable calca- marnave Stabilisation de 3cm supérieurs à 6% emulsion Stabilisation du revêtement : Bicouche basalte et CB 150/200	
SAGATTA								
R 30								

Tronçon	Km	Année Construction	Entreprise	Marché	Montant (fcs CFA)	Constitution de la chaussée
M'BACKE-COLOBANE III - KAFFRINE R 60	1966/65	DUMEZ		# 436 /TP/153 /FM approuvé le 15/8/66 Le 01 app le 22/12/66 Le 02 app le 22/8/65	400.000.000	C de base : 15cm latérite Impregnation 0/4 Revêtement : Bicouche baselle + émulsion + sablage
M'BAR-GOSSAS D 610	34,5	1966/65	HERSENT	# 437 /TP/151 /FM approuvé le 15/8/66 Avantant 0/4 approuvé le 27/12/66	155.000.000	C de base : 15cm latérite Impregnation 0/4 Revêtement : Monocouche basalt et CB 150/200 + Sablage
GUEOUL-NGOURA- - NE P 300	7	1969	COLAS	# 46 /TP/36 /FM approuvé le 13/12/69	67.000.000	C de fondation : 10cm S calcaire-marné C de base : 10cm marné sélectionnée 5cm supérieurs stabilisés ou calca HP 12 Revêtement : Bicouche basalte ému + sablage
KAVIL-KEUR - - MADIABEL D 600	22	1966				C de base stabilisée Impregnation 0/4 Revêtement : Bicouche basalte